

Localisation : 23 Référence : IA23000304
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Adresse : rue du Clocher et place Quinault
Edifice contenant : prieuré de bénédictins (réf. : IA23000391)
Titre courant : **église paroissiale Sainte-Valérie du Moutier**
Dénomination : église paroissiale
Vocable : Sainte-Valérie
Appellation et titre : église du Moutier

Cartographie : Lambert2 0587258 2098168

Cadastre : 1817 D 354 ; 2003 AL 60

Statut juridique : propriété de la commune

Protection : classé MH en 1910/01/22 :

Élément remarquable : portail

à signaler

Etat de conservation : restauré

Dossier d'inventaire topographique établi en 2001, 2002 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2001 ; © Ville de Felletin, 2001

Oeuvre référencée aussi par :
Référence MH : PA00100067

HISTORIQUE

Datation : 12e siècle , 15e siècle , 17e siècle , 19e siècle. 19e siècle. 1761 (daté par source , daté par travaux historiques) .

Auteur(s) :

Jouanisson (géomètre) , Pauly Elie (architecte) , Baulard (architecte) , Creuzot M.J. (architecte des Monuments historiques) , Delarbre (entrepreneur) , Legras (entrepreneur) , Messonnet Pierre (entrepreneur) , I.P. (charpentier)
(attribution par source ; attribution par travaux historiques).

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre : commanditaire Mourin d'Arfeuille Jean, prieur

Commentaire : L'église paroissiale du Moutier est une ancienne église priorale construite après 1125, date de la création du prieuré bénédictin de Felletin, dépendant du monastère de Sainte-Valérie de Chambon. De cette époque subsistent seulement trois piliers de la croisée du transept, le chœur, une partie du transept sud et son absidiole et peut-être quelques éléments partiels des murs gouttereaux de la nef. Après l'effondrement d'une partie de l'édifice en 1451, une campagne de reconstruction est entreprise vers 1477. Celle-ci.

Localisation	: 23 - Felletin	Réf. : IA23000304
Adresse	: rue du Clocher et place Quinault	
Edifice contenant	: prieuré de bénédictins	
Titre courant	: église paroissiale Sainte-Valérie du Moutier	
Dénomination	: église paroissiale	

dont le principal instigateur fut le prieur Jean Mourin d'Arfeuille, concernera l'allongement de l'édifice vers l'ouest et la construction d'un nouveau clocher. En 1581, les moines bénédictins délaissent le sanctuaire et retournent à Chambon-sur-Voueize. A partir de cette date l'église, devenue église curiale, se heurte continuellement à la communauté religieuse de l'église Saint-Blaise à Beaumont (et cela malgré une signature de concordat en 1602, entre les deux communautés de prêtres communalistes). Au 17e siècle sont effectués plusieurs réparations et aménagements intérieurs. Au cours de la 2e moitié du 18e siècle, l'état de l'église s'avère critique même si la date de 1761, mentionnée sur une pièce de bois, atteste d'une réparation faite au clocher. Le 25 août 1776, l'église est mise en interdit par Monseigneur d'Argentré, évêque de Limoges. En 1782, des travaux de réfection, de nature non spécifiée, sont effectués et le 23 juillet 1791, par décret royal, l'église du Moutier devient l'église principale de Felletin. Au cours du 19e siècle, divers travaux de restauration seront commandités ; en 1834, par suite de dégâts occasionnés par un incendie et selon des plans de Jouanisson, des réparations concerneront la reconstruction du dôme de la tour ; puis de 1866 à 1872, des travaux seront réalisés, selon des plans d'Elie Pauly ; cet architecte aubussonnais avait même conçu un premier projet non réalisé qui préconisait la reconstruction du chevet, avec adjonction d'une abside ; les sieurs Delarbre, Legras et Joseph Seiler furent les adjudicataires de ces deux phases de travaux ; en 1896, des travaux, de nature non définie, sont adjugés à Pierre Messonnet selon des plans dressés par l'architecte Baulard. En 1950, Jean Creuzot, l'architecte en chef des Monuments historiques, fait remplacer les verrières des fenêtres hautes de la nef et de 1993 à 1998 est entreprise une grande campagne de restauration à la fois architecturale et mobilière.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite ; pierre de taille ; moellon ; enduit ; enduit partiel

Couverture : tuile plate ; bardeau

STRUCTURE

Parti de plan : plan allongé ; plan en croix latine

Couvrement : voûte d'ogives ; voûte en demi-berceau

COUVERTURE : toit à deux pans ; toit en bâtière

DISTRIBUTION : escalier dans-oeuvre ; escalier en vis

DECOR

Technique : sculpture (étudiée dans la base Palissy)

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Cette église comporte une nef à trois travées d'ogives, précédée d'un porche occidental, un transept avec absidiole sur chaque bras et un chœur à chevet plat ; celui-ci ainsi que le bras sud du transept sont couverts d'une voûte en berceau. Mais la présence de retombées d'ogives sur deux culots dans les angles nord-est et sud-est du chœur laisse supposer que cette voûte en berceau a remplacé une voûte d'ogives. Les travées de la nef sont epaulées par des bas-côtes formant respectivement cinq chapelles latérales couvertes en demi-berceau (deux au nord et trois au sud) ; la chapelle latérale nord ouvrant dans la troisième travée, construite postérieurement aux autres, est plus large et recouverte d'une voûte d'ogives, de

Localisation : 23 - Felletin Réf. : IA23000304
Adresse : rue du Clocher et place Quinault
Edifice contenant : pneuré de bénédictins
Titre courant : église paroissiale Sainte-Valérie du Moutier
Dénomination : église paroissiale

même que le bras nord du transept ; la chapelle orientale ouvrant sur ce bras de transept comporte une voûte en mitre d'évêque. Un décor sculpté orne l'ensemble des culots supportant les retombées de voûte et les clefs de voûte. Extérieurement, le clocher domine l'élévation ouest ; de plan carré, il s'élève sur quatre niveaux, flanqué sur la hauteur des deux premiers de deux contreforts latéraux à deux larmiers et amortis par un couronnement formant double gâble. La tour d'escalier, de plan polygonal, menant au sommet du clocher, en occupe l'angle sud-ouest. Le portail du clocher, ouvrant sur la rue éponyme, est surmonté d'une large baie en arc brisé. Au niveau des deux étages supérieurs, délimités par un bandeau mouluré, sont respectivement percées, sur chaque face, deux baies en arc brisé ; entre les fenêtres du dernier étage, beaucoup plus hautes que les fenêtres de l'étage inférieur, sont placées une série de statues en pied abritées par un dais : à la base du glacis de chacune de ces fenêtres est visible une gargouille sculptée. Le haut du clocher, entouré d'une balustrade ajourée avec décor simulant des croix de saint André, est surmonté d'un toit en bardeaux ; celui-ci, de plan polygonal, se compose d'un cône tronqué supportant une série d'arcatures coiffées d'un bulbe. La croisée du transept est surmontée d'un petit clocheton octogonal, avec toit en poivrière, recouvert de bardeaux. Le portail nord donnant accès à la Grande Rue, depuis le transept, est surmonté d'une grande rosace.

Documentation

Archives

B.N

Cabinet des Estampes

H118214 (VA 23)

Gravure représentant la toiture du transept avec le clocheton de la croisée et les parties hautes du clocher ; sous cette gravure est dessiné un plan de l'église encadré de notes descriptives ; s.d. (19^e siècle).

A.D. Creuse

Série E

74 E dépôt P3

Etat des ornements conservés dans l'église du Moutier (12 germinal an II).

Série H

H 572 : reconnaissance de 1679

H 575 : Extrait d'un terrier du prieuré Sainte- Valérie, 1502

H 576- Terrier du prieuré Sainte-Valériedaté, 1477.

H 577 Terrier (1606-1609)

A.D. Haute-Vienne :

8 F60 (Fonds Tixier-Raphanaud)

Carte postale montrant la vue de la façade ouest avec cloche. Editeur A. de Nussac à Guéret. Vers 1910 ?

A.C. Felletin

4E3

- Projet de réparation à faire à l'église du Moutier dressé par l'architecte Elie Pauly, le 20 mai 1866 et comportant 7 plans

1 Plan de l'église.

2 Elévation principale du clocher (papier, encre, lavis ; 67,5 x 30,5 cm).

3 Coupe suivant EF du chœur actuel (papier, encre, lavis ; 30,7 x 18 cm).

4 Chœur projeté : élévation du chevet

5 Chœur projeté : plan et coupe transversale A B (papier, encre, lavis ; 21 x 30,7 cm.

6 Chœur projeté : coupe C D (papier, encre, lavis ; 30,6 x 21 cm.

7 Projet d'une rosace dans le pignon du transept nord (calque toilé ; 22 x 21,1 cm).

2 D1 (dossier des fontaines).

- Devis de la reconstruction du dôme de la tour de l'église du Moutier et réparation de divers autres objets le tout endommagé par l'effet du tonnerre ; dressé par Jouanisson le 7 août 1834.

Documentation (suite 1)

A.C. Felletin (suite)

1A 2.

- Projet de réparations à faire à l'église du Moutier (Plan, chœur projeté, élévation du chevet, élévation principale du clocher...), dressé par l'architecte : (Elie Pauly demeurant à Aubusson), **le 20 mai 1866.**

Devis explicatif, estimatif et bordereaux des prix. La première partie des travaux. comporte les rejointoiements extérieurs des murs et diverses autres réparations, aux toitures et aux planchers du clocher, la réfection du chœur étant provisoirement ajournée (avec les travaux de la maçonnerie, la charpente, la couverture, la menuiserie, la serrurerie) ; total général du devis : 7 556 francs 90.

Cahier des charges imposés à l'entrepreneur.

- Mémoire de M. Pauly, architecte : une vacation pour faire dresser les échafaudages pour les joints du Moutier ; dressé le **28 avril 1868.**

- Arrêté préfectoral du **29 juillet 1868.**

Sont approuvés les plans et devis adoptés par le conseil municipal de Felletin dans ses délibérations du 7 avril 1867 pour l'exécution des travaux de restauration des églises du Moutier et du Château et d'un lavoir et abreuvoir...

- Mémoire de M. Pauly, architecte. **Avril 1869.**

Concerne une vacation pour faire dresser les échafaudages pour les joints du Moutier.

- Mémoire de M. Pauly, architect. **25 et 26 juillet 1869.**

Concerne une vacation pour les gargouilles .

- Devis de réparation des églises du Moutier et du Château dressé le **6 avril 1872**

Il s'agit d'un devis supplémentaire à celui de 1866

- Arrêté préfectoral du **15 mars 1873.**

Sont approuvés les plans et devis adoptés par le conseil municipal de la commune pour l'exécution des travaux de restauration des Eglises du Château et du Moutier.

- Projet rectificatif des réparations à faire à l'Eglise du Moutier ; dressé le **3 juillet 1873.**

Devis estimatif de la dépense dressé par l'architecte du département. Et estimé à 1 200 francs.

- Délibération municipale du **19 novembre 1958.**

Le sinistre produit par la foudre au clocher de l'église du Moutier, le 1er juillet 1958, élève le montant des réparations à 118 000 francs.

Le coût des travaux de maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, serrurerie, et les honoraires de l'architecte s'élève à: 7 556 francs 90).

Cahier des charges est imposé à l'entrepreneur.

Documentation (suite 2)

A.C. Felletin

IA 2. (suite)

- Lettre du préfet de la Creuse au maire datée du **26 octobre 1948**.

Le préfet annonce l'accord du ministre de l'Education Nationale à l'exécution d'un devis ayant pour objet le remplacement par des vitraux des clôtures de fenêtre vétustes et hors d'usage à l'église classée du Moutier à Felletin, en échange d'une participation financière de la commune de Felletin.

- Lettre de Jean Creuzot, architecte en chef des monuments historique adressée au maire le. **23 mai 1950**. Cette lettre concerne « le petit terrain de la Grande rue joignant d'une part, l'angle nord-est du bras nord du transept, et d'autre part, une maison propriété de la ville ». Pour l'architecte l'effet est déplorable pour la présentation de l'église classée et demande l'exécution d'un mur en maçonnerie sur le nouvel alignement, avec porte d'accès au terrain. Le maire donne un avis favorable.

- Délibération municipale du **17 avril 1953**.

Vote d'une somme supplémentaire inscrite au budget pour le remplacement des fenêtres hautes de la nef par des vitreries losangées à l'église de Felletin, édifice classé.

- Lettre du sous-préfet au maire datée du **23 février 1954** et mentionnant la réfection de la toiture de l'église du Moutier.

- Lettre du Crédit foncier de France au maire, datée du. **6 mars 1954**.

Accord pour un prêt de 1 690 000 francs correspondant à la quote-part de la commune dans les travaux de réfections de la couverture de l'église du Moutier.

A.C. Felletin

(Documents sans cote)

- Procès-verbal d'adjudication des travaux à faire pour l'église paroissiale du Moutier ; daté du **20 juillet 1873**.

Travaux adjugés au sieur Joseph Seiler [?], tailleur de pierres demeurant au pont Roby, commune de Saint Quentin, au prix de 859 francs.

- Devis descriptif et estimatif. Travaux à exécuter en vue de remplacement des fenêtres hautes de l'église par des vitreries losanges. Dressé par l'architecte M. J. Creuzot, le **3 décembre 1952**.

- Copie de notes manuscrites datant du **15 avril 1953**.

Auguste Roux, curé demeurant à Felletin, s'engage à concourir pour la somme de 150 000 francs dans les travaux de remplacement des fenêtres hautes de la nef par des vitreries losangées à l'église de Felletin.

Documentation (suite 2)

A.C. Felletin (suite)

Documents sans cote (suite)

- Délibération municipale de **1954**.

Le conseil vote la réalisation au Crédit foncier de France, d'un emprunt de 1 690 000 francs destiné à la réfection de l'église du Moutier.

- Lettre du sous-préfet d'Aubusson au maire de Felletin datée du **24 mars 1954**.

Il autorise la commune de Felletin à contracter l'emprunt pour la réfection de la toiture de l'église du Moutier.

- Travaux de réfection de la toiture de l'église du Moutier. **Janvier 1957**.

A.P.

Collection particulière Guibert

Dessin représentant le clocher de l'église fait par Louis Guibert. **Vers 1910 ?**

Collection particulière Celer

Vue de la façade ouest avec clocher. Carte postale. Edition B F à Paris. **Vers 1910 ?**

Vue du portail nord. Carte postale. Edition B F à Paris. **Vers 1910 ?**

Bibliographie

ANDRAULT-Schmitt, Claude. **Le limousin gothique**, Paris, Picard, 2000, p. 180 à 186

ARBELLOT, abbé A. **Notice historique et descriptive de l'église du Moutier**. Album historique et pittoresque de la Creuse. Aubusson : Langlade éditeur, 1847, p. 41 à 48

Lithographie montrant le clocher de l'église faite par Pierre Langlade.

BM Limoges : 34089 (fonds limousin)

AUBRUN, Michel.- **L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du 11e siècle**.- Clermont-Ferrand : Institut d'Etudes du Massif Central, 198, p.361.

BONAVENTURE DE SAINT AMABLE. **Histoire de saint Martial, apôtre des Gaules et principalement de l'Aquitaine et du Limousin, ou la défense de son apostolat contre les critiques du temps....divisée en douze livres, tome III**, Limoges, 1686.

Documentation (suite 4)

DENIS, Julien, MARTY, angélique. **Etude historique et documentaire**, tome I, p. 7 à 10. Bureau d'études H.A.D.E.S, 2004-2004.

Dessin de la façade du clocher fait par C. Vuillier et gravé par Barbant. Joanne. Géographie de la Creuse. 1886, p. 58. (9,5 x 7 cm).
(B.M. Limoges 18229 123)

LABORDERIE, Albert de. **Excursion de la Société à Moutier-Rozeille, Felletin, Saint-Quentin, l'Hôpital-Fontfeyne, Saint-Maixant et Saint-Médard**. M.S.S.N.A Creuse, tome 24, 1er et 2e fascicule, 1928, p. 136 à 148, 1 plan, 14 fig.

LACROCQ, Louis.-**Les églises de France**. Creuse. - Paris : Librairie Letouzey et Ané 1934, p.141-142

LECLER, Abbé André.- **Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse**. Réimp. Anast.- Marseille : Laffitte Reprints 1979

NADAUD, abbé Joseph. **Pouillé historique du diocèse de Limoges (1775)** *Bulletin Société Archéologique historique du Limousin*. 1904, tome LIII.

PATAUX,abbé L. **Felletin aux 17^e et 18^e siècle**. Limoges, 1880, p. 232-233, p. 146 à 152

PEYRARD, Muriel. **Le Moustier de Felletin (Creuse)**.
Maîtrise en histoire de l'art médiéval. Université Pierre Mendès-France (Grenoble II), sous la direction de Madame Jullian et Madame Paravy, 1998-1999.

PINCHON, Maurice. **Excursion archéologique du 5 juillet 1959**. MSSNA Creuse, tome 33, 3e fascicule, 1959, p. 609 à 611, 1 fig.

PIRONNET Cyrille. **Felletin, église du Moutier**
DFS de diagnostic archéologique, A F A N , s.l., 1996

LISTE DES PIÈCES ANNEXES

- Pièce Annexe I** = Etat des ornements conservés dans l'église du Moutier (12 Germinal an II)
- Pièce Annexe II** = Renseignements chronologiques concernant l'église au cours du 19^e siècle et de la deuxième moitié du 20^e siècle.
- Pièce Annexe III** = Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 août 1834.
- Pièce Annexe IV** = Projet de réparations – 20 mai 1866.
Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.
- Pièce Annexe V** = Réparation de l'Eglise du Moutier.
Devis supplémentaire – 6 avril 1872.
- Pièce Annexe VI** = Travaux à exécuter en vue de remplacement des fenêtres hautes de l'église par des vitreries losanges. 3 décembre 1952.
- Pièce Annexe VII** = Liste de mobiliers et d'objets disparus, connus par documentation.

PIECE ANNEXE I

Etat des ornements conservés dans l'église du Moutier (12 Germinal an II

A.D. Creuse 74. E dépôt P 3

«nous sommes transportés secondement dans l'église du Moutier, sept chasubles de soie de différentes couleurs garnies de leurs manipules et étoles, deux chasubles noires également garnies de manipules et étole, une chasuble en velour garni d'étole et manipule, trois dalmatiques de différentes couleur, cinq nappes, dont une noire, deux devant d'autel dont un en cuir et l'autre en soie, quatre dalmatique à l'usage des enfans de cœur, deux grands rideaux d'indienne, un mauvais te...(?) et une nappe, un autre mauvais devant d'autel de soie doublé d'étoffe noire, cinq vieilles nappes d'autel, une bourse.. »

Pièce annexe II

Renseignements chronologiques concernant l'église, à la fin du 18^e siècle, au cours du 19^e siècle et de la deuxième moitié du 20^e siècle.

A.C. Felletin

- 27 août 1790 Délibération municipale du 27 octobre 1790.
Requête mentionnant que le conseil municipal «s'est transporté dans la sacristie de l'église du Moutier où il avait déjà fait transporter tous les titres, papier et registre dont le sieur Bourdier, défunt, était chargé...a fait procéder à l'état et description des titres ... ».
A.C. Felletin
- 3 août 1834 Délibération du conseil municipal.
Demande au gouvernement d'un secours pour les réparations du clocher du Moutier.
- 7 août 1834 Devis dressé par Jouanisson concernant « la reconstruction du dôme de la tour du Moutier de Felletin et la réparation de divers objets le tout endommagé par l'effet du tonnerre » (cf. pièce annexe III).
- Avril 1835 Adjudication des travaux à exécuter.
- 1835 Délibération du conseil municipal.
Le maire dit que »dans le cours de l'exécution des travaux du dôme du clocher du Moutier, on a reconnu que le joug et les liens des fers qui supportent la cloche de l'horloge avaient besoin d'être réparé ou remplacé, que pour l'exécution de ce travail il faudrait descendre la cloche et faire quelques dégradations à la toiture du beffroi » ; il précise »que les réparations ne peuvent être ajournées sans inconvénient...et qu'il avait cru devoir soumettre au conseil un état exact de cette dépense qui s'élevait à 91 francs soixante quinze centimes... ».
Le conseil donne son accord pour que cette réparation soit exécutée au plus vite.
- 3 août 1844 Délibération du conseil municipal
Demande de secours au gouvernement pour les réparations du clocher.
A.C. Felletin
- 10 mai 1853 Délibération du conseil municipal concernant la solidité du clocher de l'église.
Après la visite des caves des sieurs Montabret, Bardolle et Scheker (propriétaires des maisons accolées au mur nord de l'église), une commission requise pour vérifier l'état du clocher, dans la cave du sieur Bardolle « a cru reconnaître que la base d'un contrefort au pile extérieure avait été dégradé et réduire par le bris des pierres de taille. Cette dégradation qui est déplorable sous tous les rapports, paraît remonter à une époque très éloignée et n'est pas le fait du propriétaire actuel». Cependant la commission » pense que ce fait isolé ne peut pas compromettre la solidité du clocher dont la base excessivement compacte et solide est intacte dans toute sa partie le long des caves et maisons.

Pièce annexe II (suite)

Renseignements chronologiques concernant l'église, à la fin du 18^e siècle, au cours du 19^e siècle et de la deuxième moitié du 20^e siècle.

- 20 mai 1866 Projet réalisé par Elie Pauly concernant des réparations à faire à l'église du Moutier. Devis explicatif, estimatif et bordereaux des prix de la première partie des travaux. Ces travaux comprennent les rejointoiements extérieurs des murs et diverses autres réparations, aux toitures et aux planchers du clocher, la réfection du chœur étant provisoirement ajournée (les travaux concernant la maçonnerie, la charpente, la couverture, la menuiserie, la serrurerie et les honoraires de l'architecte d'élevé à 7556 F90).
- 30 mars 1867 Délibération du conseil municipal.
Les réparations à faire à l'église du Moutier sont évoquées
A.C. Felletin
- 28 avril 1868 Mémoire de l'architecte Pauly concernant une vacation pour faire dresser les échafaudages pour les joints du Moutier.
- 29 juillet 1868 Un arrêté préfectoral approuve les plans et devis adoptés par le conseil municipal d Felletin dans ses délibérations du 7 avril 1867 et concernant l'exécution des travaux de restauration des églises du Moutier et du Château et d'un lavoir et abreuvoir.
A.C. Felletin 1 A2
- 30 août 1868 Les sieurs Delarbre et Legras sont déclarés adjudicataires pour ces travaux cités ci-dessus.
A.C. Felletin 1 A2
- Juillet 1869 Mémoire de l'architecte Pauly concernant une vacation pour faire dresser les échafaudages nécessaires à la réparation des joints de l'église du Moutier.
A.C. Felletin 1 A2
- 6 avril 1872 Un arrêté des églises du Moutier et du Château, un devis supplémentaire à celui de l'année 1866 est dressé.
A.C. Felletin 1 A 2
- 15 mars 1873 Un arrêté préfectoral approuve les plans et devis adoptés par le conseil municipal de la commune pour l'exécution des travaux supplémentaires de restauration des Eglises du Château et du Moutier.
A.C. Felletin 1 A 2
- 3 juillet 1873 Projet rectificatif des réparations à faire à l'Eglise du Moutier.
Le devis estimatif de la dépense, dressé par l'architecte du département se monte à un total de 1200 F.
A.C. Felletin 1 A 2

Pièce annexe II (suite)

Renseignements chronologiques concernant l'église, à la fin du 18^e siècle, au cours du 19^e siècle et de la deuxième moitié du 20^e siècle.

- 20 juillet 1873 Les travaux à exécuter à l'église paroissiale du Moutier sont adjugés, pour 859 francs, au sieur Joseph Seiler [?], tailleur de pierres demeurant au pont Roby, commune de Saint Quentin.
A.C. Felletin 1 A 2
- 7 octobre 1894 Adjudication au sieur Pierre Messonnet, en un seul lot, au rabais, des travaux de réparations à une église de Felletin (vocable non précisé).
A.C. Felletin 1 A 2
- 9 avril 1896 Approbation des plans et devis pour l'exécution de travaux évalués à la somme de 231 francs, honoraires de l'architecte compris. Dans le procès-verbal d'adjudication de ces travaux (le 7 octobre 1894) Monsieur Messonnet s'engage à exécuter les travaux moyennant un rabais de 17% et vu le décompte dressé par M. Baulard architecte, la dépense est de 1860 F.
A.C. Felletin
- 26 octobre 1948 Lettre du préfet de la Creuse au maire de Felletin.
Le préfet annonce l'accord du ministre de l'éducation nationale à l'exécution d'un devis ayant pour objet le remplacement, par des vitraux, des clôtures de fenêtres vétustes et hors d'usage qui appartiennent à l'église classée du Moutier à Felletin ; une participation financière de la commune de Felletin est demandée.
A.C. Felletin 1 A 2
- 23 mai 1950 Lettre de Jean Creuzot, Architecte en chef des monuments historiques adressée au maire.
Elle concerne un petit terrain de la grande rue joignant d'une part, l'angle nord-est du bras nord du transept, et d'autre part, une maison appartenant à la ville. Pour l'architecte l'effet est déplorable pour la présentation de l'église classée et demande l'exécution d'un mur en maçonnerie sur le nouvel alignement, avec porte d'accès au terrain. Le maire donne un avis favorable.
A.C. Felletin 1 A 2
- 3 décembre 1952 Un devis descriptif et estimatif est dressé par l'architecte M.J. Creuzot.
Il concerne les travaux à exécuter pour remplacer les fenêtres hautes de l'église par des vitreries losangées.
- 15 avril 1953 Copie de note manuscrites.
Auguste Roux, curé demeurant à Felletin, s'engage à concourir pour la somme de 150000 F dans les travaux de remplacement des fenêtres hautes de la nef par des vitreries losangées à l'église de Felletin.
- 17 avril 1953 Vote d'une somme supplémentaire inscrite au budget pour le remplacement des fenêtres hautes de la nef par des vitrines losangées à l'église de Felletin, édifice classé.
A.C. Felletin 1 A 2

Pièce annexe II (suite)

Renseignements chronologiques concernant l'église, à la fin du 18^e siècle, au cours du 19^e siècle et de la deuxième moitié du 20^e siècle.

- 23 septembre 1953 Lettre du préfet au maire de Felletin mentionnant la dépêche du 15 septembre envoyée par le Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts qui accepte l'exécution du devis.
A.C. Felletin 1 A 2
- 23 février 1954 Lettre du Sous-Préfet au Maire de Felletin mentionnant la réfection de la toiture de l'église du Moutier.
A.C. Felletin 1 A 2
- 6 mars 1954 Lettre du Crédit foncier de France au maire de Felletin.
Accord pour un prêt de 1690 000 francs correspondant à la quote-part de la commune dans les travaux de réfections de la couverture de l'église du Moutier
- 24 mars 1954 Lettre du Sous-Préfet d'Aubusson au maire de Felletin autorisant la commune de Felletin à contracter l'emprunt pour la réfection de la toiture de l'église du Moutier.
- Janvier 1957 Travaux de réfection de la toiture de l'église du Moutier.

PIECE ANNEXE IIIDevis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

A.C. Felletin 2 D 1

Art. 1^{er}

Le Démontage et la descente des vieux bois de la charpente du Dôme de la Tour seront exécutés avec précaution, les vieux bois seront descendus à la corde, jusqu'au le plan de l'Eglise et ensuite traînés portés à l'écarter d'aiguille par l'administration, le plan d'ordonnance restante sera entassé sur le plancher du haut pour recouvrir au besoin les colonnes du Dôme.

L'Entrepreneur avant de commencer les ouvrages fera l'essai en plâtre et livra des panneaux de courbes et contre-courbes pour se procurer du bois de chêne de fil convenable de première qualité équarissés sans arête sans gales, roulaux, nœuds vicieux ni tubus assemblés à tenons et mortaises d'après les règles de l'art et conformés avec les Reubons et chevillettes qu'on a vu au Devise Postérieur.

Les Courbes et contre-courbes seront refaites en dessous de l'épaisseur du Lumbrie qui portera le plomb et de l'arrête ronde qui aura six centimètres de large par le bas et quatre par le haut.

Le plancher qui supportera le plomb sera fait en membrures sèches de cinq ans au moins, prises à couvert, bien saignées, fendues comme il est dit, bien jointes replanées par dessus et clouées à chaque bout par deux pointes de huit centimètres de long.

La boule sera de bois de chêne se assemble de plusieurs pièces à clefs et mortaise chevillée et parfaitement arrondie sur tous les sens, elle enveloppera l'épi par une grande mortaise protégée au milieu et y sera attachée avec des chevillettes en fer.

Le Dommage que la croix a reçu par le tonnerre sera réparé complètement elle sera garnie d'un pivot à quatre branches qui entrera dans l'épi l'embrassera et y sera assujéti par une frette en fer placée au bout de l'épi le pivot sera boulonné par le bas avec des boulons à croix affleurant le bois seulement.

Art. 2^e

Le plomb sera de bonne qualité sans gercures ni alliage de zinc de l'épaisseur prescrite et formé en plan sur le comble, les arêtes régulièrement observées, soude partout où il sera nécessaire, cloué de même avec des clous avec des clous fabriqués exprès à l'usage larges recouvertes en plomb, le poinçon et la boule revêtus avec solidité en observant leur forme et la bordure dentelée également en forme de petit triangle pour inverser l'eau en tombant.

PIECE ANNEXE III (suite 1)Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

Art. 3.

Toutes les dégradations faites aux gros murs tant en dedans qu'en dehors seront réparées comme il est dit au Devis estimatif de avec de bons matériaux et du mortier composé de Deux tiers de sable, de rivière

un tiers de chaux et d'un tiers de ciment sans être ramolli par l'eau. Le mortier sera fait avec de la chaux vive employée de suite sans être ramolli par l'eau. Le mortier sera fait avec de la chaux vive employée de suite sans être ramolli par l'eau. Le mortier sera fait avec de la chaux vive employée de suite sans être ramolli par l'eau. Le mortier sera fait avec de la chaux vive employée de suite sans être ramolli par l'eau.

Le Blanchissage des joints intérieurs sera fait avec autant de coupe qu'il faudra pour obtenir le degré de blancheur de l'intérieur de l'église.

Les ornements de l'arc du Vitruve au dessus de la porte d'entrée seront réparés et parfaitement recouverts dans la forme des parties existantes avec du mortier à froid composé de parties de fâmes gâtes et d'un cinquième de liège broyé avec de l'huile de lin.

Art. 4.

Tout le vitrage sera fait en bon verre et plomb solidement brulé et fixé au charis par des lattes en fer de fer.

Conditions imposées à l'Entrepreneur.

L'adjudicataire ne pourra sous aucun prétexte d'erreurs ou omissions réclamer contre le Devis qui lui sera obligé d'exécuter ponctuellement ainsi que le plan sans pouvoir se pourvoir de lui-même aucun changement.

Il se fournira de toute utilité ustensiles, cordage et échafauds nécessaires à l'exécution de son adjudication qui seront toujours sa propriété.

Il se fournira pour l'exécution de son ouvrage de toute les matériaux portés au Devis estimatif qui seront tous de bonne qualité et vérifiés et pesés avant leur emploi par les commissaires chargés de la surveillance des travaux.

Les débris de toute nature résultant des ouvrages de l'adjudication demeureront réservés à la fabrique pour en disposer à son gré, ou ainsi qu'elle avisera, excepté les débris et tous les objets nuisibles qui seront transportés aux frais de l'entrepreneur dans un dépôt hors de la ville.

PIECE ANNEXE III (suite 2)Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

L'Architecte demeure responsable de toutes mal-façons et dégradations provenant de son chef ou de son imprévoyance.

Il s'oblige au surplus de remettre les anciens objets dans leur état primitif et de rendre les ouvrages remis à l'administration, bien confectionnés dans les règles de l'art et revêtus à l'époque qui lui sera fixée par l'administration.

Fait et dressé par moi soussigné à St-Marcel le 7 août 1834. J. Jouaniffon

Le présent devis est approuvé à la charge de le faire voter par les membres et de le soumettre à l'avis des habitants dans les vingt jours de l'apparition.

Givrot, le 6 août 1834

Le Préfet de la Creuse

[Signature]

PIECE ANNEXE III (suite 3)

Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

Produits

Démontage des vieux bois de la charpente du Dôme et des planchers, Desuite et transport des dits bois aux endroits qui seront désignés ci

Détail Des bois de la reconstruction du Dôme.

	long ^r	larg ^r	Epais ^r	Cube
Un poinçon ou aiguille de	4,94	0,27	0,27	0,360
huit courbes chacune	4,00	0,27	0,16	1,382
huit contre courbes devant de chaque courbe	1,50	0,18	0,16	0,345
huit lins chacun	1,50	0,16	0,14	0,268
Total Du cube des bois				2,355

35,00

Détail d'un mètre cube.

Achat du bois en grume à raison de la difficulté à trouver le pins, courbe ci

Abattage, Equarrissage et Sciage

Transport à 4000 mètres de distance

Total

1/10 de Benefice à l'entrepreneur

Prix du mètre cube

	65,00
	11,00
	5,00
Total	81,00
1/10 de Benefice à l'entrepreneur	8,10
Prix du mètre cube	89,10

Les 2,355 mètre cube

209,83

Un Boulon à croix de 0,64 de long en fer rond de 0,028 de Diamètre à tête quarrée avec nouille sous le cou qui traversera l'aiguille et aura 0,27 de long 0,08 de large et 0,02 d'épais pesant ensemble quatre kil. à 4,30 l'un pose comprise ci

5,20

quarante chevillettes en fer de 0,012 millimètres quarrées de 0,20 centimètres de long pour attacher les courbes et les contre-courbes à 0,20 l'une ci

8,00

Caillé des bois, pour et échafaudage pour la charpente du Dôme et par du lambris

200,00

Vingt six mètres superficiels de lambris en planches de chêne bien scié de 0,08 d'épais refendu à 0,08 de large à 16,00 l'un, achat, refente, pose et clous compris ci

416,00

Une boule au dessous de la croix de 0,60 centimètres de Diamètre, Bois de France ci

10,00

Réparation de la croix frette boulons et clous pour son assujettissement ci

20,00

Total de ce le 70 ans

904,03

PIECE ANNEXE III (suite 4)

Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

Report

Art. 2.

Crente mètres superficiels de plomb laminé pour couvrir le Dôme et recouvrir l'épi de l'aiguille et la boule, d'une ligne d'épaisseur ancienne mesurée pris ensemble avec la soudure sept cent quatre vingt deux kilogrammes de 1,20 l'un y compris les clous pour le fixer sur le comble et la pose ci

204,00

Art. 3.

Une pierre de 0,64 de long et 0,33 de haut à remettre sous le second vitreau de devant; fourniture, taille de la pierre, pose façon mortier pour la placo et faire les joints autour; l'échafaudage et replacement de la pierre de couronnement du centre fort à droite

15,00

30 kilo de mastic pour réparer les ornemens de l'arc du vitreau au dessus de la porte d'entrée à 1,50

45,00

Le couronnement de la porte d'entrée à terminer en pierre de taille suivant l'ordre de la partie existante; fourniture de la pierre, pose mortier l'échafaudage ci

12,00

Six mètres superficiels de joints à faire sur la porte d'entrée ou dans l'embrasement au dessus du vitreau éclairant la tribune estimer pour le mortier rebâti et blanchissage des joints intérieurs 1,25 le mètre ci pour les six mètres

7,50

Art. 4.

Vingt quatre panneaux de vitrage neuf en plomb de cinquante centimètres carrés composés chacun de vingt huit petits carreaux ou de six carreaux placés en losange dans leur cadre à 2,90 l'un ci pour les 24

69,60

Vitrage des ornemens de l'arc du même vitreau

6,00

Vingt carreaux à place au vitreau de la grande couronne qui est au dessus de la grande porte latérale à 0,30 l'un ci

6,00

PIECE ANNEXE III (suite 5)

Devis de la reconstruction du Dôme de la Tour de l'Eglise du Moutier de la Ville de Felletin et réparation de divers autres objets, le tout endommagé par l'effet du tonnerre. 7 Aout 1834

fourniture Des barreaux manquant au petit vitreau à Droite Du chœur et
autre petite réparation sur un même vitreau.

Cotal Du prix Des ouvrages

1/20. pour honoraires

Cotal Général

3, 00

2018, 53

100, 92

2119, 45

Les ouvrages ci-dessus détaillés s'élevent à Deux mille cent Dix-neuf francs quarante cinq Centimes.

fait et dressé par moi soussigné à St-Mon a prouçio le 7 aout 1834. Jouvainsson

~~Le devis ci-dessus est approuvé à la
charge de le faire voter par les
d. d. e. l. d. d. d. à l'avenir et
dans le délai de dix jours de l'approbation.
Guéret, le 6 y^{le} 1834.
Le Procureur de la Cause~~

Et est approuvé par
Nous Procureur de la Cause,
Guéret, le 6 y^{le} 1834.

(Signature)

PIECE ANNEXE IV

Projet de réparations – 20 mai 1866
Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

A.C. Felletin 1 A 2

Commune de Felletin.

Projet de réparations à faire à l'église au Moutier

Devis explicatif, estimatif, et
Bordereau des Prix

De la première partie des travaux. (Ces travaux comprennent les
rejointoiments extérieurs des murs et diverses autres réparations
aux toitures et aux planchers du clocher la refectio
du chœur étant provisoirement ajournée.)

PIECE ANNEXE IV (suite 1)Projet de réparations – 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.Sommaire

L'Église du Moutier est un édifice composé d'une nef, que précède un narthex ou porche intérieur, d'un transept et d'un sanctuaire.

La nef, éclairée par des fenêtres percées dans les murs goutterots, sous les formerets des voûtes, est accompagnée de bas-côtés très-étroits, divisés par compartiments qui forment les contreforts – en pénétrant jusqu'à ces murs goutterots, pour recevoir à la fois les retombées des arcs des grandes voûtes et des archivoltées s'ouvrant en tiers-point sur les bas-côtés.

Les voûtes de Porche, de la Nef, de la Chapelle de gauche et du Transept, sont composées d'arcs doubleaux en tiers-point, d'arcs d'ogives et formerets.

Les arcs doubleaux de la nef ont leur naissance sur des tailloirs couronnant des culs-de-lampe sculptés, de différentes formes; ceux du transept retombent sur des abaques que reçoivent les chapiteaux des colonnes engagées dans les dossierets.

Six de ces colonnes sont monocylindriques, tandis que les deux autres, beaucoup plus saillantes que les précédentes, sont cannelées de petites colonnettes gothiques avec bases et chapiteaux.

Les arcs d'ogive et formerets ne retombent pas régulièrement sur les abaques; les uns viennent pénétrer l'angle formé par le mur et l'arc doubleau à une distance

PIECE ANNEXE IV (suite 2)Projet de réparations – 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

assez considérable au-dessus de l'abaque, D'autres, au contraire, ceux des voûtes sur plan barlong, comme dans le bras gauche du transept, ont leur naissance dans le parement même des murs, sans arriver jus qu'à l'angle au-dessus de l'abaque.

Toutes les clefs des différents arcs sont au même niveau ou à peu près.

Les voûtes du bras droit du transept et du chœur sont en berceau trois-point; leurs clefs sont au niveau de celles des autres arcs, et les fenêtres de leurs murs latéraux, qui sont ouvertes au-dessus des combles des bas-côtés, pénètrent dans la voûte.

Les archivoltes des murs du clocher sont en claveaux superposés, allégés par des moulures d'un beau profil.

A l'examen de ces détails variés, intéressants à étudier, on est tenté de supposer que la construction de cette église a dû s'effectuer à la fin du XII^e ou au commencement du XIII^e siècle, époque de transition et des tâtonnements qui amenaient chaque jour un perfectionnement nouveau, d'abord les voûtes, en berceau, dont les retombées sont d'une grande gêne pour les fenêtres, sont remplacées par les voûtes en arcs ogives, qui permettent d'ouvrir les fenêtres sous les formerets, sans qu'on soit obligé, comme auparavant, pour éclairer les nefs au-dessus des bas-côtés, de laisser les charpentes apparentes ou d'élever les nefs à une trop grande hauteur, ensuite les colonnes et les murs construits avant que la forme des voûtes ait été prévue, ce qui explique la présence d'arcs venant retomber assez crûchement sur leurs sommiers. enfin les

PIECE ANNEXE IV (suite 3)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

chapiteaux. De formes belles, quoique différentes, toutes ces remarques, en un mot, portent à dire de ce monument qu'il renferme de très-beaux détails de l'époque que nous avons indiquée, mais qu'il ne présente malheureusement aucune unité dans son architecture.

Le pignon du transept et le clocher, construits dans le style du XIV^e siècle, sont entre eux d'une parfaite harmonie; ils sont empreints à l'extérieur d'un aspect sévère et grandiose, tempérée cependant par la délicatesse des détails.

Le pignon du transept s'élève au-dessus d'un perron composé de six marches, entre deux contreforts d'angles, dont les sommets se terminent en pinacles à la hauteur de la naissance de la pointe de ce pignon, que recouvre un gâble orné de redents et d'un amortissement.

La porte, qui donne accès au transept, a sur ses côtés deux beaux pinacles à fûts cannelés, terminés par des redents, dont la forme et la disposition en épi, constituent un des plus beaux genres de la flore gothique; elle a aussi un chambranle à moulures et à colonnettes d'un riche profil, un fronton enrichi de sculptures dans le tympan et de redents sur la corniche.

Au-dessus de cette porte, s'ouvre une belle rose à quinze feuilles, vitrée de verres de couleur, de petit échantillon.

Le clocher a aussi son mérite sous le rapport de l'ornementation: sa porte s'ouvrant sur le porche, et sur

PIECE ANNEXE IV (suite 4)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

laquelle commence à paraître la contre-combe, ses fenêtres à meneaux, disposés en rosaces et en feuilles, ses pinacles, ses sculptures, ses gargouilles, sa balustrade ajourée, en un mot, les proportions de ses lignes architectoniques, accusent une œuvre de l'architecture gothique arrivée à sa dernière période, et n'ayant pas encore subi l'influence de la renaissance italienne.

En résumé, notre opinion est que l'église du Moutier est une construction romane de transition, à laquelle le XV^e siècle a soudé un clocher et un pignon de transept.

Comme réparations urgentes à effectuer, nous signalerons les rejointoiements extérieurs des murs, et surtout ceux du clocher, complètement dégradés, diverses autres réparations aux toitures et aux planchers du clocher, enfin la réfection de la voûte en berceau du chœur, dont les déformations, occasionnées par une poussée trop considérable dans les murs latéraux trop faibles, pourraient faire craindre de fâcheux effets, si ces murs n'étaient pas butés par les constructions qui s'y sont adossées.

PIECE ANNEXE IV (suite 5)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et
avant-métré et estimation.

~ Terrasse ~

1^e mètre cube de fouille de rocher à
la mine sera payé trois francs _____

f.
3,00

1^e mètre cube de fouille de terre
meuble, sable et rocher au pic, sera payé
cinquante centimes _____

f.
50

Nota. - Les prix ci-dessus comprennent
le jet sur bergé, le remblai et pilonnage
après coup.

~ Maçonnerie ~

1^e mètre cube de maçonnerie de
moellon boudé en mortier de chaux
grasse et tuf maigre pour murs en fondations
ou en élévation, sera payé onze francs _____

11,00

1^e mètre cube de maçonnerie de
pierre de taille, posée sur mortier de
chaux grasse et sable de rivière tamisé,
pour extraction, ébauche, conduite, taille
des lits et joints et pose, sera payé
quarante francs _____

40,00

1^e mètre cube de maçonnerie de
moellon boudé en mortier de chaux hydrau-
lique, ciment de Vassy et sable maigre,
sera payé quinze francs cinquante centimes _____

15,50

PIECE ANNEXE IV (suite 6)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Le mètre superficiel de voûtes en briques posées à plat, superposées en deux rangs, boudées en plâtre fort, sera payé quatre francs cinquante centimes.

f. 4,50

Nota.- Dans le métrage des voûtes, il sera ajouté un tiers en sus de la surface pour le remplissage des reins.

Le mètre superficiel de tailles parements nus de la pierre, non compris la taille des lits et joints, sera payé sept francs vingt centimes.

f. 7,20

Le mètre superficiel d'enduits des murs neufs, en mortier de chaux et sable maigre avec grain d'orge à l'extérieur et mortier bâtard à l'intérieur, sera payé soixante centimes.

f. 0,60

Le mètre cube de maçonnerie de pierre de taille, posé sur mortier de chaux hydraulique, ciment de Sassy et sable maigre tamisé, pour extraction, ébauche, conduite, taille des lits et joints et pose, sera payé quarante-cinq francs.

45,00

Le mètre superficiel de rejointoiements en ciment de Sassy des maçonneries neuves, compris égradaation aux joints, grattage et mouillage, sera payé un franc cinquante centimes.

f. 1,50

PIECE ANNEXE IV (suite 7)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Le mètre superficiel de rejointoiements en ciment de Vassy des vieilles maçonneries, compris dégradation à vif des joints, à 0^m, 15^c de profondeur et au-dessus, grattage, nettoyage, mouillage, fourniture d'éclats de Pierre posés en soufflant le mortier, compris toutes fournitures, mains d'œuvre, et frais d'échafaudage, sera payé deux francs cinquante centimes

2,50

Nota. - Par chaque centimètre en moins de 0^m, 15^c de profondeur des joints, le prix du mètre superficiel ci-dessus subira une diminution de 0^f, 10^c, ce qui portera les joints de 0^m, 14^c de profondeur à 2^f, 40^c le mètre superficiel, ceux de 0^m, 13^c, à 2^f, 30^c, et ainsi de suite jusqu'à 0^m, 09^c de profondeur. Il sera tenu attachement pendant l'exécution du travail, des différentes profondeurs des surfaces de rejointoiements, déterminées particulièrement et marquées de manière à pouvoir vérifier.

Le mètre superficiel de blanchissage des murs au lait de chaux à deux couches, sera payé, y compris échafaudages, dix centimes

0,10^c

Le mètre linéaire de maçonnerie de vieille pierre de taille pour meneaux, compris dépose, pose, retailles, et scellement de goujons en

PIECE ANNEXE IV (suite 8)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

1
 Fer, toutes mains-d'œuvre et chauffage,
 sera payé six francs _____

6,00

—
 ~ Charpente ~
 —

Le mètre cube de bois de charpente
 pour combles, sera payé, y compris toutes
 mains-d'œuvre et fournitures quatre-vingt-
 quinze francs _____

95,00

—
 ~ Couverture ~
 —

Le mètre superficiel de couverture en
 tuiles neuves, compris lattes, clous, sautiers
 et mortier, pour toutes fournitures et
 mains-d'œuvre, sera payé deux francs
 cinquante centimes _____

2,50

Le mètre superficiel de couverture
 en bardoux, compris voligeage en chêne,
 démolition de l'ancienne couverture, toutes
 fournitures et mains-d'œuvre, sera payé
 cinq francs cinquante centimes _____

5,50

Le mètre superficiel de couverture
 remanié pour découverte, pose de lattes,
 en recherche et de la tuile, sera payé
 soixante-dix centimes _____

0,70

Le mille de lattes cœur de chêne
 de 0,04 de largeur et de 0,015 d'épaisseur

PIECE ANNEXE IV (suite 9)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Sera payé trente cinq francs _____	35,00 ^{f.}
Le mille de bardeaux cœur de chêne	
Sera payé trente francs _____	30,00 ^{f.}
La journée du maître-couvreur	
Sera payée trois francs _____	3,00 ^{f.}
La journée de l'aide-couvreur sera	
payée deux francs cinquante centimes _____	2,50 ^{f.}
Le kilogramme de pointes pour lattes	
ou bardeaux, sera payé soixante-dix centimes	
Le prix du plomb sera fixé	
suivant le cours au jour de la fourniture	
augmenté de 10 p. 100 pour tous faux frais,	
transports et bénéfices.	0,70 ^{f.}

~ Menuiserie ~

Le mètre superficiel de plancher en
chêne de 0^m,034, à parements bruts et
joints carrés, sera payé trois francs quarante
centimes _____

3,40^{f.}

Le mètre superficiel de planchers
en chêne en planches entières de 0^m,034
d'épaisseur, dressés, rainés, y compris raclage
après la pose, sera payé quatre francs _____

4,00^{f.}~ Ferrurerie ~

Le kilogramme de gros fers pour ancrés,

PIECE ANNEXE IV (suite 10)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Airants, barpons, ciqueres, goujons, rappoints,
etc, sera payé quatre-vingt-dix centimes _____ 0,90

Provenance
et Qualité Des Matériaux.

Le mortier des murs en fondations dans les endroits humides, sera composé de deux parties de sable maigre et d'une de chaux hydraulique, mélangée avec un cinquième de ciment de Vassy, broyés ensemble à force de bras et sans addition d'eau.

Le mortier des murs en élévation ou dans les endroits secs des fondations, sera composé de deux parties de sable maigre et d'une de chaux grasse éteinte, broyés ensemble à force de bras et sans addition d'eau.

Le mortier de ciment pour rejointoiements, sera composé de trois parties de sable de rivière, ou de tuf maigre parfaitement lavé, dans lesquelles il entrera suffisamment de cendre de bouille pour obtenir la teinte des anciennes maçonneries, et de deux parties de ciment de Vassy, le tout mélangé dans l'auge de cimenteur, imbibé d'eau liquide et dégagé de toute matière pouvant influencer sur les propriétés du ciment, et broyé à

PIECE ANNEXE IV (suite 11)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

force de poignet sans addition d'eau.

Les joints des anciennes maçonneries seront refouillés avec un crochet en fer, de manière à attaquer les anciens mortiers jusqu'au vif, en faisant disparaître toutes les herbes ou racines qui pourraient s'y trouver, grattés avec un balai rude, mouillés et remplis de mortier comprimé dans lequel, lorsque les joints présenteront des rides trop grands, on fera pénétrer des éclats de pierre en frappant fortement. Les joints en parement devront être parfaitement d'équerre, recirés au lissoir en forme de gorge, sans que les faces des moellons soient obstruées par aucune bavure de mortier.

Les moellons devront être bien gisants, ils n'auront pas moins de vingt-cinq centimètres de queue, seront bien débarrassés au marteau, et posés sur leur plus large face.

L'entrepreneur devra mettre une boutisse par mètre carré de mur.

La pierre de taille sera sans moellures ni délits d'un grain fin et dur et de couleur uniforme. Les joints horizontaux auront une épaisseur de ^{cinq} huit millimètres, et les joints verticaux une épaisseur de cinq millimètres.

Le tailage de la pierre de taille sera fait entre quatre ciselures, en conservant des arêtes vives, sans écornures, ni épaufrures.

PIECE ANNEXE IV (suite 12)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

La brique sera sonore et bien cuite, sans être vitrifiée; elle proviendra des tuileries du pays.

Le plâtre sera nouvellement cuit, il sera gâché et employé dans sa force, celui pour les dernières couches sera passé au tamis fin.

Les bois de charpente et de menuiserie seront de premier choix, bien secs, sans roclures, gelivures, nœuds vicieux, fentes, aubiers et autres défauts; bien dressés, blanchis et assemblés ensemble avec soin et solidité.

Les fers seront de première qualité, ils seront doux et bien corroyés, sans sutures apparentes. La serrurerie sera bien limée et ajustée avec soin.

Du reste, tous les matériaux devront être de la meilleure qualité, façonnés et employés suivant les règles de l'art, et encore suivant les profils et dessins fournis par l'architecte.

PIECE ANNEXE IV (suite 13)

Projet de réparations - 20 mai 1866

Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Estimation approximative
de la dépense à faire pour l'exécution complète du Projet

tout à fait en l'air le 10 Oct 1868, p. 47. 0.1.
 pour l'œuvre de la messe
 de l'annuaire

Les Travaux de Réparations d'après le devis détaillé	
ci-joint	7556,90
La démolition et la réfection du chœur, conformément aux plans, coupes et élévations annexés au projet, évalués à	4500,00
Total général	12056,90

Dressé par l'Architecte soussigné
Couburon, 20 mai 1866,

E. Sauty

Lu et approuvé
le Moutier de Felletin

J. Grandjean

PIECE ANNEXE IV (suite 14)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

Avant-métré et estimation.

Maçonnerie

Dans le clocher, pose de 18^m,00 linéaires
d'anciens meneaux, à 6,00 = _____ 108,00

On évalue que les raccords de meneaux
en pierres neuves, produiront en cubes 1^m,00,
à 45,00 = _____ 45,00

et en taille ou évaluations de taille,
non compris les lits et joints, 20^m,00 superf^{cs}
à 7,20 = _____ 144,00

Repointements enciment de Vassy:

Murs du clocher

Parties en terrasse au droit des gargouilles:

4 parties de chacune — 4^m,00 x 1,00 = — 16,00

4 - idem - de chacune — 4,00 x 0,50 = — 8,00

4 piles d'angles de balustrades,

de chacune — 2,20 x 1,40 = — 12,32

Faces de balustrades,

ensemble — 31,20 x 1,40 = — 43,68

faces des murs au droit
du clocher, ensemble 39,60

PIECE ANNEXE IV (suite 15)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

237.00

compris Développement de
la tourelle de l'escalier — $39,60 \times 10,40 =$ — 411,84

faces des murs au droit des
baies de l'horloge, ensemble $40,40 \times 10,00 =$ — 404,00

faces des murs au droit
de la tribune et de la porte
principale, ensemble $15^m,50 \times$
 $53^m,00$ réduit, compris développe-
ment des contreforts ————— 821,90

Ensemble $1717,34$ — 4298,35

1717^m.34 sup. $\times 2,50 =$ —
On évalue que les rejointoi-
nements qui seront exécutés
dans les autres parties de l'église,
s'élèveront à la somme de

600,00

Total de la maçonnerie ————— 4898,35

Charpente

On évalue à $1^m,00$ cubes les pièces de
charpente à remplacer, à $95^f,00 =$ ————— 47,50

Total de la Charpente ————— 47,50

PIECE ANNEXE IV (suite 16)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

~ Couverture ~

Couverture en bardeaux:

Sur la flèche du clocher, 4 faces de
couverture en bardeaux, de chac - $6,60 \times 2,50 =$ — 66,00

Sur le petit clocher du
transsept, 1 partie de couverture
en bardeaux, de ————— $6,60 \times 8,00 =$ 52,80
1 id^{em} de ————— $9,00 \times 5,00 =$ 45,00

Ensemble ————— 163,80

à 1^{fr}, 50 le mètre superficiel, produit —————

900,90

Nota. - Lorsque l'ancien voligeage de
la couverture en bardeau sera reconnu en bon
état, et par conséquent ne sera pas remplacé,
le prix de la couverture subira une dimi-
nution de 1^{fr}, 80 par mètre superficiel, ce
qui portera la couverture en bardeaux sans
voligeage à trois francs soixante-dix centimes (3^{fr}, 70) le
mètre superficiel, sans qu'il soit accordé de
plus-value pour les démolitions et range-
ments des matériaux dont la valeur est
implicitement comprise dans les différents
prix du présent devis.

La couverture en ardoise dite grande

PIECE ANNEXE IV (suite 17)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.

carrière, si l'administration municipale juge à propos d'en faire exécuter sera payée, y compris voligeage en peuplier ou en bouleau, toutes fournitures et mains - d'œuvre quatre francs cinquante centimes (4^t,50) le mètre superficiel.

On évalue qu'il y aura 100^m,00 superf^{els}
 De couverture à remanier à 0^t,70 = _____ 70,00
 et 200^m,00 superficiels de couverture en tuiles
 neuves, à 2^t,50 = _____ 500,00
 Le plomb figure pour mémoire pour
 la somme de _____ 40,00

Total de la couverture ~ 1510^t,00

~ Menuiserie ~

Plancher au-dessous du clocher en
 chêne de 0^m,034 à joints carrés, 2 parements -
 bruts, de _____ 6^m,00 x 6,00 = 36,00
 à 3^t,40, produit _____ 122^t,40

Total de la menuiserie 122^t,40

Serrurerie.

La serrurerie figure pour la somme de _____ 50,00

Total de la Serrurerie 50^t,00

PIECE ANNEXE IV (suite 18)Projet de réparations - 20 mai 1866Devis explicatif, estimatif et bordereau des prix, et avant-métré et estimation.Récapitulation.

Maçonnerie	5190, 35
Charpente	47, 50
Couverture	1510, 00
Menuiserie	122, 40
Peinture	50, 00

Ensemble	6920, 25
à ajouter les pour dépenses imprévues	276, 80

Ensemble	7197, 05
Honoraires de l'Architecte 5 p. 0/0	359, 85

Total général du Devis — 7556, 90

Dressé par l'architecte soussigné,
à Aubusson, le 20 mai 1866

Blie d'ault



PIECE ANNEXE VRéparation de l'Eglise du Moutier.
Devis supplémentaire - 6 avril 1872

A.C. Felletin 1 A 2

Il fut dressé en 1866 un projet des réparations à faire aux églises paroissiales du Moutier et du Château, à Felletin, et ces réparations furent, pour cause d'urgence, mises sous quai aussitôt à exécution. Elles comprennent, pour l'Eglise du Moutier, la refectio[n] de la voûte du chœur, les remaniements du couverture[n] de la nef et tous les rejointoiements extérieurs des murs. Celles de l'église du Château consistent dans la refectio[n], sans modification d'inclinaison, d'une partie de la couverture du bas-côté, dans le remplacement d'un plancher des combles et le rejointoiement général des parements des murs extérieurs.

Deux des parties importantes de ces édifices furent négligées, soit parce qu'on n'y apporta pas suffisamment d'attention, soit parce que alors, les dégradations qu'on reconnaît maintenant n'avaient pas le caractère de gravité dont tout le monde est frappé au 1^{er} aspect. Il s'agit de la couverture en bardage, hors de service de chacun des clochers de ces deux églises. Elle est brisée de toutes parts; aussi, la pluie, la neige, l'humidité, les vents s'y introduisent de façon à établir à l'intérieur des gouttières continues et des causes de détérioration très compromettantes pour la solidité de cette partie notable de ces bâtiments religieux. Déjà, plusieurs pièces de charpente sont pourries et à remplacer, ce qui ne sera pas sans difficultés, et certaines autres ne pourront être conservées qu'à la condition de les consolider par des armatures en fer, des boîtes, des étriers qui relieront entre elles toutes les pièces du système de charpente. La ville de Felletin doit tenir d'autant plus à la conservation de ses monuments que le clocher de l'Eglise du Moutier est un véritable chef-d'œuvre d'architecture religieuse, le plus remarquable,

PIECE ANNEXE V (suite 1)Réparation de l'Eglise du Moutier.
Devis supplémentaire - 6 avril 1872

A.C. Felletin 1 A 2

sans contredit, des édifices du même genre dans tout le Département (de la Creuse). Ses hautes fenêtres à meneaux, ses pinacles, ses gargouilles, sa balustrade ajourée, toutes ses sculptures finement travaillées sont un des plus beaux spécimens de l'architecture du XV^e siècle, dans le centre de la France.

Alarmée par ces hautes considérations du triste état où on lui a fait voir ce parti de son église, la municipalité de Felletin, a pris, d'urgence, certaines mesures conservatoires, mais l'exiguïté de ses ressources financières ne lui permettant pas de faire autre chose que du provisoire, elle fait appel, pour la sortir de cette situation, au dévouement de ses concitoyens, en même temps qu'elle sollicite la bienveillance de l'administration supérieure.

Cela sont les ouvrages qui font l'objet du présent devis supplémentaire. On pourrait les rattacher à l'adjudication du 1^{er} projet, mais comme leur exécution exigera beaucoup de soins, il sera préférable de la confier à une régie administrative, au lieu de la mettre à la charge d'un entrepreneur.

Estimation de la dépense de l'Eglise
du Moutier

iii. Charpente.

Poutres. — Remplacement de 6 poutres d'écharpe et de 12 poteaux intermédiaires, ensemble, 40^m.00 x 0^m.20 x 0^m.18. — 1. 14

Lanterne de la flèche. — 8 doublements de poteaux, ensemble 140^m.00

24 ————— brasures, id. — 28 80

32 ————— d'écharpe, id. — 76 80

Total — 145.60 x 0.15 x 0.06 2. 11

8 chevrons, ensemble, 60^m.00 x 0.10 x 0.08 — 0. 48

Total — 4. 15

PIECE ANNEXE V (suite 2)

**Réparation de l'Eglise du Moutier.
Devis supplémentaire - 6 avril 1872**

A.C. Felletin 1 A 2

Les quels 41 ^m .13 cubin de charpente en chêne à 12 ^o .00, pour démontage et descente des vieux bois, fourniture et mise en place des neufs, en égard aux difficultés de montage et d'assemblages et y compris échafaudage, cordage, agrès et toute fourniture et main-d'œuvre, ci	498.60
Couverture.	
1 ^o Couverture en ardoise, à partir basse de la flèche développée, 12 ^m .50 x 1 ^m .50 = 19.37	
Les quels 93.77 superficie de couverture en ardoise de 2 lignes, 1 ^{re} couche forte, à 7.50, y compris démontage et descente des barreaux anciens et des voliges, fourniture de voligeage neuf en bois blanc, d'ardoise, jointes, clous et toutes autres fournitures et main-d'œuvre, ci	1168.77
2 ^o Couverture en zinc à la tête de la partie basse de la flèche, 2.50 x 3.11 = 7.77	
Revêtement des jointes clous de tête et plus value 12.38	32.00
Les quels 32.00 superficie de couverture en zinc sur voligeage neuf en bois blanc à 8.50, y compris soudure, agrès, couvre jointes, démontage et descente des matériaux de la vieille couverture et toutes fournitures et main-d'œuvre, ci	1151.85
3 ^o Couverture en plomb, C - Dôme de la flèche développée, 8 ^m .50 x 2.00 = 17.00	
Les quels 17.00 superficie de voligeage jointif en bois blanc, à 1.30, pour démontage et descente des anciennes voliges, fourniture et pose des nouvelles, y compris jointes et toutes autres fournitures et main-d'œuvre, ci	22.10
Fourniture de 600 kilogrammes de plomb en lame à 1.70, pour mise en œuvre, soudure et toutes autres fournitures et main-d'œuvre, ci	600.00
Reparations et repose de la croix et de la boule, y compris dorure, peinture, serrurerie, etc.	200.00
Gros fer pour tringles, ceintures, boabour, pitons, etc. à employer dans la cage du beffroi et dans la lanterne de la flèche; 120 Kilog. à 0.90	108.00
Boabour en fer pour fixer les bois en redoublement, dans la galerie ou lanterne, 96 à 0.20, min en place	19.20
Servisseurs à bat-son D des 8 croisés du beffroi; 6 par croisé, soit 48	
7/1.00 x 1.30	62.40
Les quels 62.40 superficie de servisseurs à bat-son en lancher de chêne de 0.02 d'épaisseur, assemblés à rainures et languettes, avec encadrement et contourner les lances inclinés, à 45°, à 10.00, y compris peinture à l'huile, 3 couches	624.00
Total pour l'Eglise du Moutier	3017.67

PIECE ANNEXE VI**Travaux à exécuter en vue de Remplacement des fenêtres hautes de l'église par des vitreries losanges. 3 Décembre 1952**

A.C. Felletin 1 A 2

Articles!	DESIGNATION DES TRAVAUX	Quantités!	Prix !	Sommes
	Rajustement - Valeur Octobre 1951			
	CHAPITRE I			
	(Voir plan de position des baies)			
	BAIES GEMINES			
	<u>Baie E</u>			
	2 travées de ch. 2.15 x 0.50 = 1.075 x 2 = 2 m,15			
	3 lobes ensemble	0.50		
			2,65	
	<u>Baie F</u> Semblable		2,65	
	<u>Baie G</u> Semblable		2,65	
	<u>Baie H</u>			
	2 travées de ch. 1.25 x 0.52 = 0.65 x 2 = 1.30			
	3 lobes, ensemble	0.50	1.80	
	<u>Baie I</u> Semblable		1.80	
	<u>Baie J</u>			
	2 travées de ch. 2.68 x 0.50 = 1.34 x 2 = 2.68			
	3 lobes ensemble	0.50	3.18	
			14.73	
1	Dépose de vieilles clôtures de toute nature			
	14 m,730	49	14 m,73	37.18
2	Fourniture de vitreries losanges, verre uni			
	teinté, tous battus, sans filets	1	14 m,73	2000
				29460,-
3	Plus value, verre antique clair	6 A	14 m,73	400
				3892,-
4	Plus value pour 2 filets tout le tour des			
	baies :			
	109 x 2	5	126 m	22.36
				2817,36
5	Emballage & transport simple			
	le m.q. de vitrail	58	14 .73	156
				2297,86

..../..

PIECE ANNEXE VI (suite 1)

Travaux à exécuter en vue de Remplacement des fenêtres hautes de l'église par des vitreries losanges. 3 Décembre 1952

6	! Fourniture de caisses en location		!	!	!	!
	! Cis paille ou fibre	60	!	14 m.73	!	70
			!		!	1.031,10
7	! Pose au tréteau ou à l'échelle	54	!	14 m.73	!	273
			!		!	4.021,29
8	! Nettoyage complet des feuillures		!		!	
	! au, linéaire	52	!	80 m	!	11,18
			!		!	894,40
9	! Calfeutrement solins au mortier de		!		!	
	! chaux, aux 2 faces :		!		!	
	! 110 x 2	56	!	160 m	!	15,60
			!		!	2.496,-
10	! Fourniture de ferrures de vitraux		!		!	
	! barlotières complètes	72	!	50 K.	!	56,-
			!		!	2.800,-
11	! Fourniture de vergettes en fer		!		!	
	! rond de 10 m/m	72	!	20	!	35,20
			!		!	704,-
12	! Percement de trous dans la maçonnerie		!		!	
	! pierre tendre	69	!	20	!	23,14
			!		!	462,80
13	! Scellement dans la maçonnerie et		!		!	
	! raccord	70	!	20	!	18,46
			!		!	369,20
14	! Fourniture de feuillards en fer,		!		!	
	! mortaises à la demande des pannetons		!		!	
	! existants en réparation	Bord	!	20,90	!	450,-
			!		!	9.405,-
15	! Fourniture de clavettes en recherche	72	!	4 K.	!	56,-
			!		!	224,-
16	! Peinture à 2 couches de peinture		!		!	
	! antirouille compris grattage des		!		!	
	! fers et barrettes, linéaires		!		!	
	! calculés	74	!	130 m	!	14,04
			!		!	1.825,20
17	! Calfeutrement au mastic des fers		!		!	
	! Linéaire	57	!	45 m.	!	16,90
			!		!	750,50
	<u>GRILLES DE PROTECTION</u>		!		!	
	! Baie E 3.05 x 1.60 = 4.8800)		!		!	
	! F 3.05 x 1.60 = 4.8800)		!		!	
	! G 3.05 x 1.20 = 3.6600) 28.180		!		!	
	! H 2.25 x 1.40 = 3.1500)		!		!	
	! I 2.25 x 1.60 = 3.6000)		!		!	
	! J 4.45 x 1.80 = 8.0100)		!		!	
18	! Fourniture de grillage de protection		!		!	
	! en fil d'acier Martin noir, simple		!		!	
	! torsion, maille de 12 m/m; fil 6, tendu		!		!	
	! sur armatures fer rond de 14 m/m, ces		!		!	
	! dernières comptées à part au poids		!		!	
	! du fer.	Bord.	!	28,-	!	1.200
			!		!	33.600
19	! Peinture à 2 couches de peinture antirouille		!		!	
	! de ces grillages, compris armatures cal-		!		!	
	! culés à 3 f pour 2		!		!	
	! 28 x 3	Bord.	!	84 m.	!	200
			!		!	16.800
20	! Fourniture des armatures des grilles de		!		!	
	! protection et crampons	72	!	225 K.	!	96
			!		!	12.500

PIECE ANNEXE VI (suite 3)

Travaux à exécuter en vue de Remplacement des fenêtres hautes de l'église par des vitreries losanges. 3 Décembre 1952

RECAPITULATION par Chapitres du Devis des travaux de Restauration de Remplacement des fenêtres par des vitreries losangées.

Chapitres	OBJET DE LA DEPENSE	TRAVAUX	IMPREVUS	Honoraires Tot	Tot
I	Remplacement des vieilles fenêtres	453.826	45.382	37.440	536.648
	Totaux ..	453.826	45.382	37.440	536.648

L'Architecte soussigné arrêté le présent DEVIS à la somme de :
CINQ CENT TRENTE SIX MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT FRANCS.

A Paris, le 3 Décembre 1952
signé : CREUZOT

Approuvé le 7 Mars 1953

Le Ministre de l'Education Nationale
Par autorisation,

Pour le Directeur de l'Architecture
le Sous-Directeur
des Monuments Historiques et des Sites
signé : ILLISIBLE.

Copie conforme,
Pour le Préfet et par délégation:
Le Chef de la 2^e Division.



PIECE ANNEXE VII

Liste du mobilier et d'objets disparus, connus par documentation

Cf. Pataux, Histoire de Felletin, p. 147 à 151

Mobilier

Liste des 14 autels des chapelles existant en 1580 ; en 1787, subsistent seulement 14 autels.

- **Autel des Cinq plaies.**
Occupait le transept sud entre le chœur et l'abside ; déjà en ruine, en 1620, était peut-être le plus ancien autel de l'église ; en 1678, ces boiseries furent vendues pour 35 sols. Etait orné d'une statue (cf. ci-dessous).
- **Autel Notre-Dame de la Conception.**
Occupait l'abside du transept sud et comportait un retable.
- **Autel- Notre- Dame du Mont- Carmel.**
Appelé aussi Nôtre- Dame- de Grâce et plus tard Notre-Dame-la Blanche.
- **Autel Notre- Dame- de Pitié.**
- **Autel Saint-Antoine- de- Padoue.**
- **Autel Sainte- Catherine.**
- **Autel Saint- Eutrope.**
- **Autel Saint- Fiacre du Ballet.**
Existait en 1580 dans l'espace compris entre la chaire et la porte latérale murée qui donnait accès autrefois au cimetière. Etait orné d'une statue (cf. ci-dessous).
- **Autel Saint-François.**
- **Autel de Saint- Jean- Baptiste.**
Situé contre le mur sud du transept sud. (remplacé au début du 19^e siècle par un retable provenant de la chapelle des pénitents noirs, dite chapelle Sainte-Croix).
- **Autel- Saint- Jean- L' Evangéliste.**
Etait situé dans le transept nord. Comportait « deux piliers en bois en forme de colonnes , deux rideaux en taffetas recouvraient le retable ».

PIECE ANNEXE VII

Liste du mobilier et d'objets disparus, connus par documentation (suite 1)

- **Autel Sainte- Marguerite.**
- **Autel Saint- Martial.**
- **Autel Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint Maurice.**
« Correspondant à celui de la Conception, occupait l'espace vide que l'on retrouve derrière le chœur. Il était dominé par les statues de ses patrons et par une toile (cf. ci-dessous).
- **Retable tabernacle.**
Situé dans le chœur. Tabernacle acheté par les abbés Guilhon et exécuté par un sculpteur de Clermont (coût de 150 livres. Vente d'un terrain, d'un calice en vermeil, d'une vieille custode et de tous les bois de la sacristie pour le paiement de frais de main-d'œuvre, sculpture et dorure et pose et transport).

Sculpture

- **Statue représentant l'Ecce Homo.**
- **Statue de saint Fiacre du Ballet.**
Statue attestée en 1580 et transportée en procession « au pont Sotre dit Modo, le pont des Malades à cause que, du temps de la contagions on y avait fait des chauminis ».
- **Statues de saint Pierre, saint Jacques et saint Maurice.**
Les deux premières ornaient encore l'église en 1880. La statue de saint Maurice avait été interdite par ordre épiscopal, avant 1678 « pour avoir été toute déchirée et à moitié pourrie ».

Peinture

- **Tableau représentant saint Pierre et saint Jacques.**
- **Tableau représentant saint Vincent et saint Loup.**
Tableau ornant le premier retable du maître-autel, vers 1650.

Objets liturgiques

- **Calice en vermeil.**
Vendu en 1673.

PIECE ANNEXE VII

Liste du mobilier et d'objets disparus, connus par documentation (suite 2)

Objets mobiliers (suite)

- **Custode** avec douze petits apôtres (vendue en 1673).
- **Encensoir et navette d'argent massif** décorés des armoiries du donateur, Jean-François Garreau, curé du Moutier, d'une valeur de 300 livres ; mentionné en 1744.
- **Reliquaire** contenant l'os de la jambe de saint Gaudiose, martyr et une partie du crâne des saint Aurèles, Innocent et de saint Boniface, martyr. Il portait les armes du cardinal Carpegna, vicaire général de sa Sainteté qui affirmait l'authenticité des reliques extraites du cimetière de saint Calixte ; existait en 1711.
- **Missel** de la valeur de quarante écus donné par Mgr Hugues de Magnac, évêque de Limoges, pour fondation d'une messe basse, à chaque jour de l'année, à l'autel de Notre-Dame la Blanche. Mentionnée le 26 février 1412.
- Bannière portant d'une côté l'image de sainte Valérie et de l'autre, celle de l'ostensoir ; acquise par la confrérie du Saint-Sacrement pour 288 livres ; mentionnée en 1788.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

RELEVES GRAPHIQUES

Des. 1 Plan-masse et de situation. Cadastre numérisé 2003. Section AL.

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS

Doc. 1 Extrait du plan cadastral de 1817. Section D, parcelle 354.

Doc. 2 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 02230024X
Elévation principale du clocher ; échelle : 1 / 100.

Doc. 3 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 02230025X
Plan de l'église ; échelle : 1 / 100.

Doc. 4 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 05230467X
Coupe du chœur actuel ; échelle : 1 / 100.

Doc. 5 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 05230465X
Chœur projeté : élévation du chevet ; échelle : 1 / 100.

Doc. 6 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 05230468X
Chœur projeté : plan, et coupe transversale ; échelle : 1 / 100.

Doc. 7 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 05230466X
Chœur projeté : coupe longitudinale ; échelle : 1 / 100.

Doc. 8 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866. 05230464X
Rose dans le pignon du transept ; échelle : 1 / 100.

Doc. 9 Dessin représentant l'élévation ouest du clocher. 89230282X

Doc. 10 Vue prise, depuis la rue du Clocher, de l'élévation ouest du clocher. 83230737X

Doc. 11 Vue partielle prise depuis la Grande Rue et montrant le portail du transept nord et l'élévation sud du clocher. 83230734X

TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS (suite)

- Doc. 12 Vue partielle prise depuis le sud-est et montrant les parties hautes du clocher ainsi que les toitures du bras sud du transept et du chœur et le clocheton de la croisée du transept. 02230467XB
- Doc. 13 Autre vue partielle, prise depuis le sud-est, montrant les parties hautes du clocher, les toitures du transept sud et du chœur et le clocheton de la croisée du transept. 02230466XB

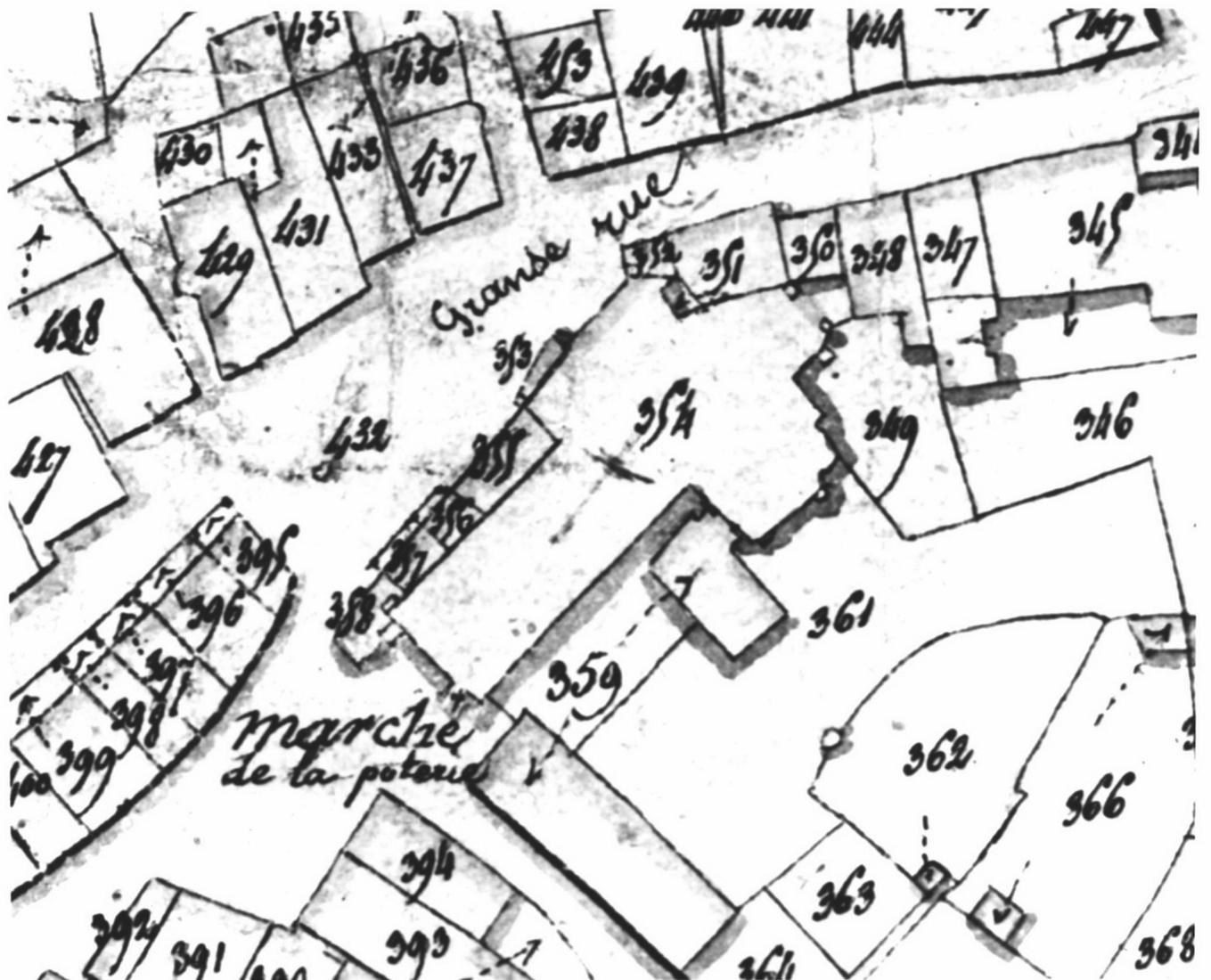
- Doc. 14 Vue intérieure de l'église depuis le portail occidental 02230374XB

PHOTOGRAPHIES

- Fig. 1 Vue générale prise depuis l'est . 04230254XA
- Fig. 2 Vue d'ensemble, depuis la rue du Clocher, de l'élévation ouest du clocher. 04230060V
04230063VA
- Fig. 3 Vue partielle, depuis l'est, du clocher et du clocheton de la croisée du transept. 03230107XA
03230087X
- Fig. 4 Elévation d'ensemble sud prise avant la restauration de l'église et montrant une maison accolée au transept sud et aujourd'hui démolie. 81230865V
- Fig. 5 Vue d'ensemble de l'élévation sud, prise après la restauration de l'église ; au premier plan s'étend le jardin aménagé à l'emplacement de l'ancien cloître. 04230070V
04230088VA
- Fig. 6 Mur nord du chœur.
Vue du détail montrant une pierre sculptée réemployée et représentant un agneau pascal. 05230139X
- Fig. 7 Vue intérieure depuis le bas de la nef. 01230191V
01230203VA
- Fig. 8 Vue intérieure depuis le chœur. 01230192V
01230204VA
- Fig. 9 Vue de l'absidiole est du transept sud.
Cette vue montre les peintures murales ornant l'arcade de l'absidiole et le mur du transept ainsi que la verrière de l'absidiole, oeuvre de F. Chigot reposée à cet emplacement en 1996. 96230531V
- Fig. 10 Chœur. Vue partielle du mur sud montrant les vestiges d'encadrement
D'une ancienne baie, gardée comme vestige archéologique au moment
De la restauration de l'église. 06230180X

Doc. 1 Extrait du plan cadastral de 1817. Section D, parcelle 354

Repro. Inv. P. Rivière 02230211X
02230231XA



Doc. 2 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.

Élévation principale du clocher ; échelle : 1 / 100.

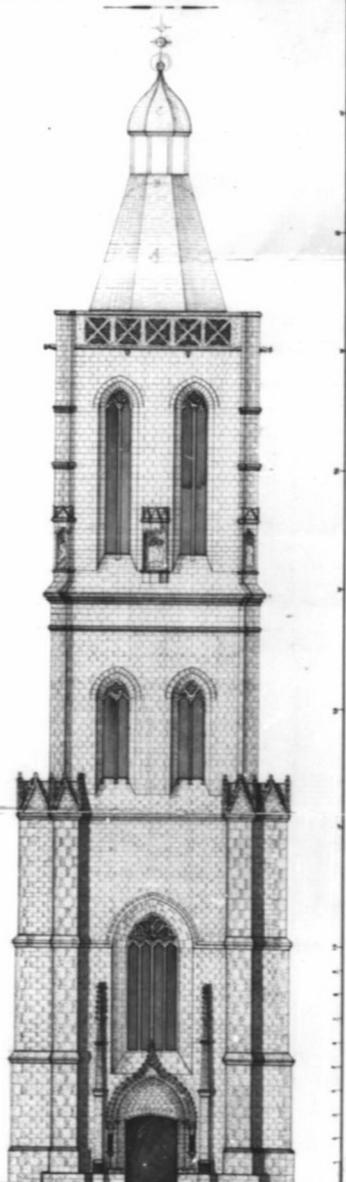
Papier, encre, lavis, 67,5 X 30, 5 cm, 1866. Pauly, Elie (architecte)

AC, Felletin . 4E3

Repro. Inv. H. Crüwell 02230024X

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE
Arrondissement d'Ahun
COMMUNE DE FELLETIN
PROJET DE RÉPARATIONS À FAIRE À L'ÉGLISE DU MOUTIER.

..ÉLÉVATION PRINCIPALE DU CLOCHER..



Dressé par l'architecte Elie Pauly
le 20 mai 1866
Elie Pauly
Architecte
Felletin

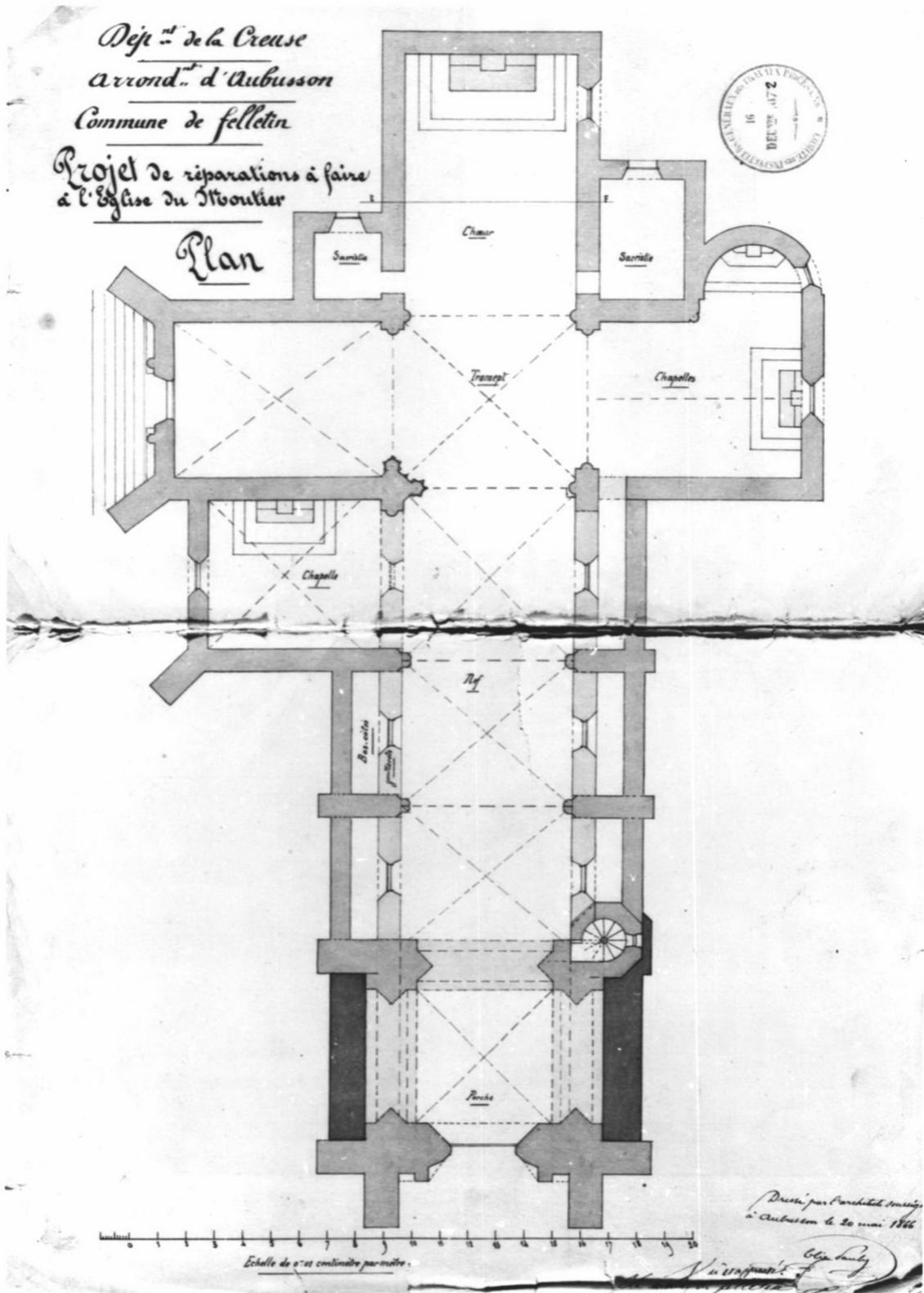
Doc. 3 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.

Plan de l'église ; échelle : 1 / 100.

Papier, encre, lavis, 48 X 33, 1 cm, 1866. Pauly, Elie (architecte)

AC, Felletin . 4E3

Repro. Inv. H. Crüwell 02230025X



Doc. 4 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.

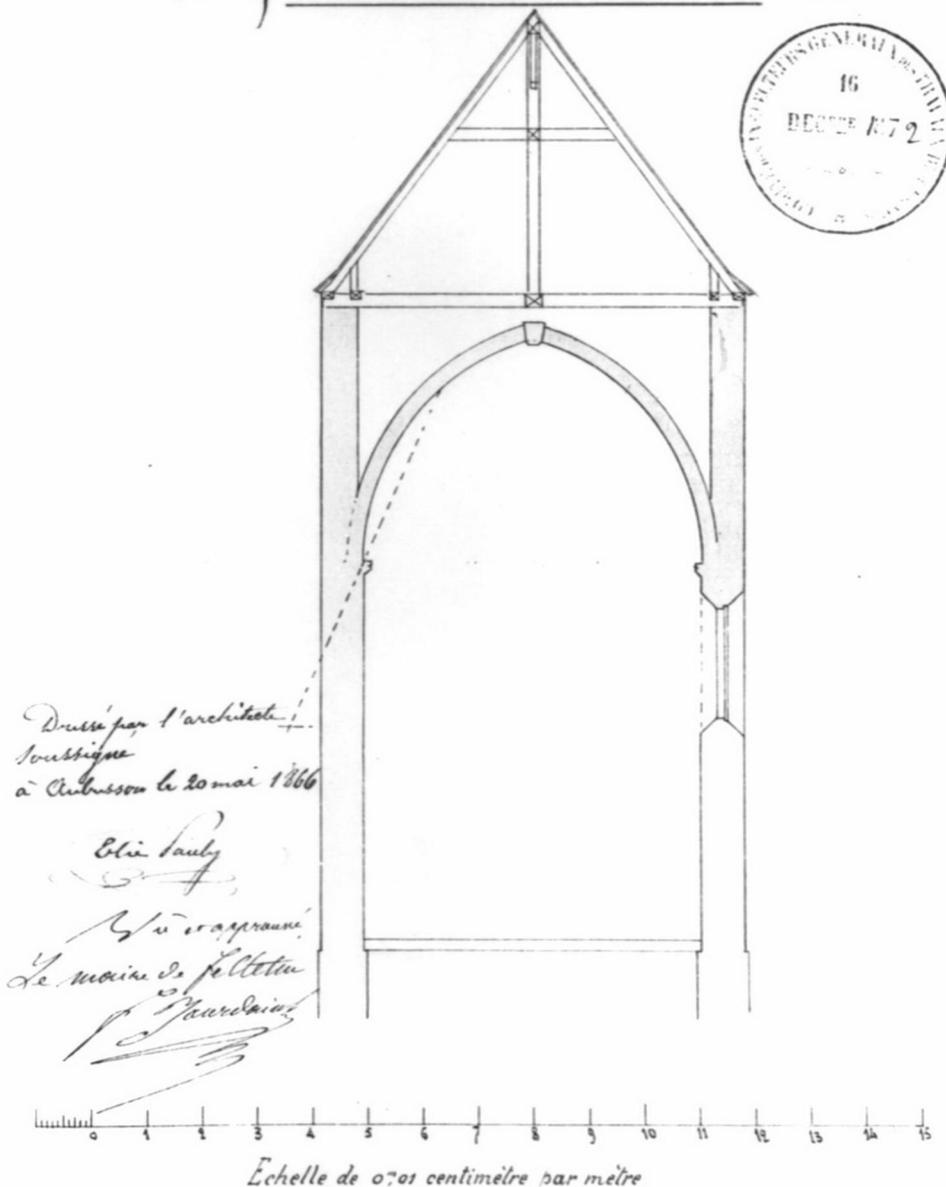
Coupe du chœur actuel ; échelle : 1 / 100

Pauly, Elie (architecte) Pauly, Elie (architecte)

AD, Creuse

Repro. Inv. P. Rivière 05230467X

Dép.^{nt} de la creuse
arrond.^{nt} d'Aubusson
Commune de felletin
Projet de réparations à faire à l'église
du Moutier
Coupe suivant EF du chœur actuel



Doc. 5 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.
Choeur projeté : élévation du chevet ; échelle : 1 / 100
Papier, encre, lavis, 1866 Pauly, Elie (architecte)
AC, Felletin

Repro. Inv. P. Rivière 05230465X

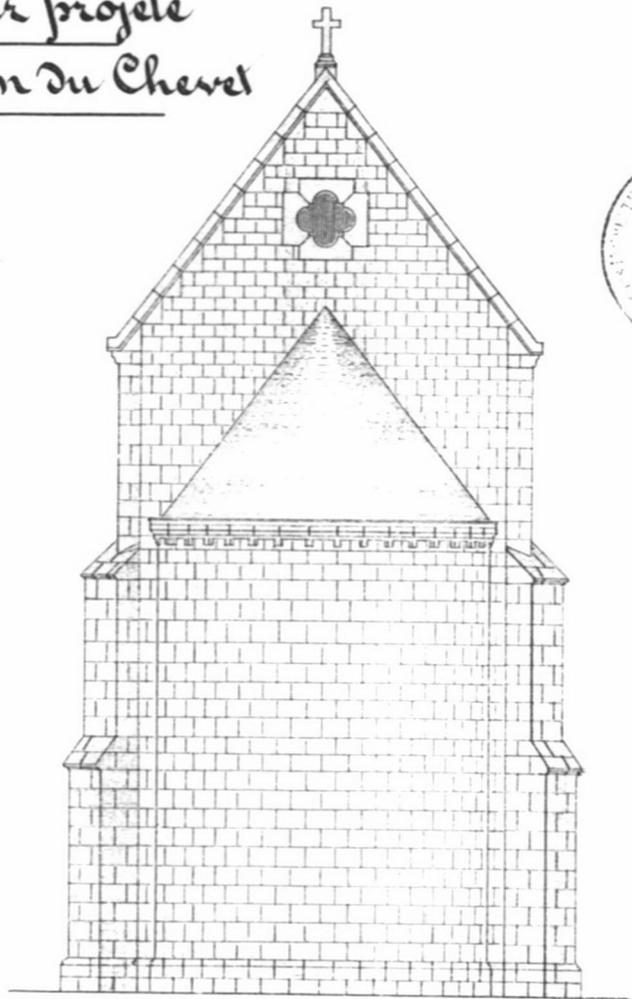
AC
Dép.^{te} de la Creuse
arrond.^{nt} d'Aubusson
Commune de Felletin



D.F.

Projet de réparations à faire à l'Église du Moutier

Chœur projeté
Élévation du Chevet



Echelle de 0.01 centimètre par mètre

Tracé par Elie Pauly le 20 mai 1866.
N° 1872.1.2.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.77.78.79.80.81.82.83.84.85.86.87.88.89.90.91.92.93.94.95.96.97.98.99.100.

Visé et approuvé
Le Maire de Felletin

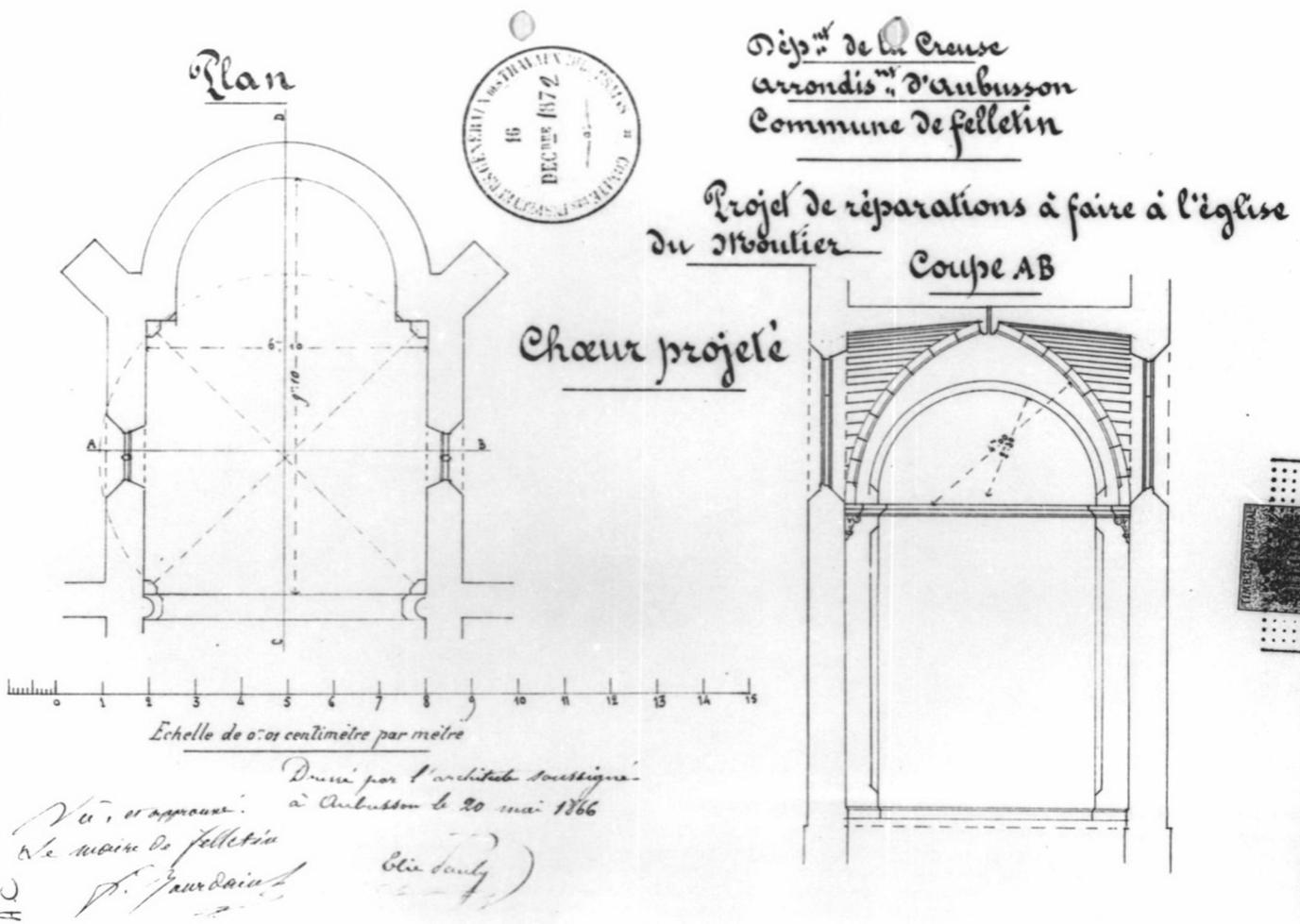
Tracé par l'architecte Elie Pauly
à Aubusson le 20 mai 1866

Elie Pauly

Doc. 6 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.

Choeur projeté : plan, et coupe transversale ; échelle : 1 / 100
papier, encre, lavis, 1866 Pauly, Elie (architecte)
AC, Felletin . 4 E3

Repro. Inv. P. Rivière 05230468X



Doc. 7 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.

Choeur projeté : coupe longitudinale ; échelle : 1 / 100

Papier, encre, lavis, 1866 Pauly, Elie (architecte)

AC, Felletin . 4E3

Repro. Inv. P. Rivière 05230466X

Départ^{mt} de la Creuse
arr^{mt} d'Aubusson
Commune de Felletin

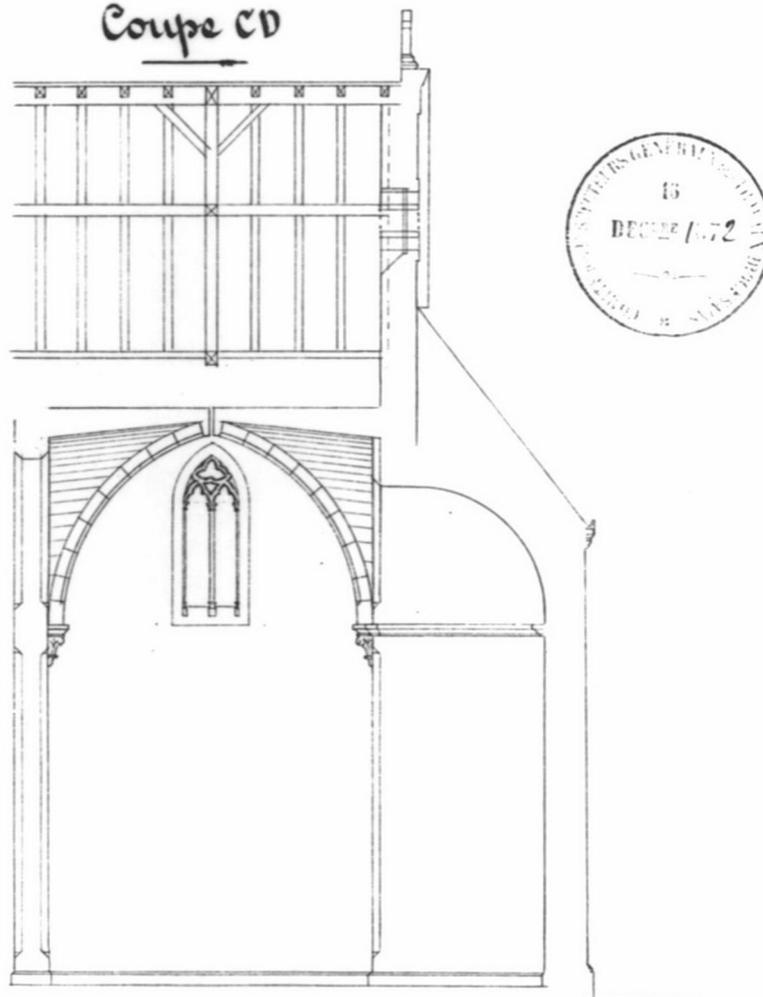


AF

Projet de réparations à faire à l'église du Moutier

Choeur projeté

Coupe CD



Echelle de 0,01 centimètre par mètre

Dressé par l'architecte soussigné
à Aubusson le 20 mai 1866

Le maire de Felletin
Elie Pauly

- Doc. 8 Projet de réparations à faire à l'église du Moutier dressé par Elie Pauly, le 20 mai 1866.
 Rose dans le pignon du transept ; échelle : 1 / 100
 Papier, encre, lavis, 1866 Pauly, Elie (architecte)
 AC, Felletin

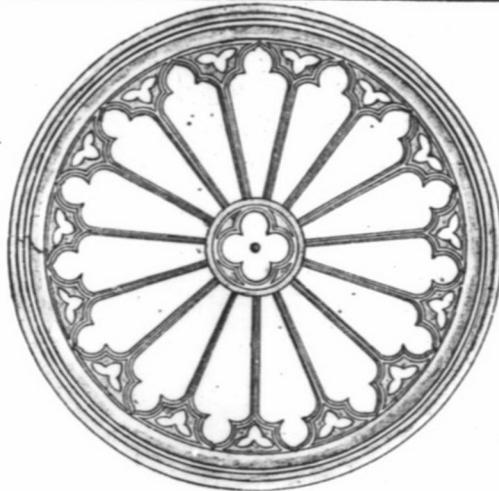
Repro. Inv. P. Rivière 05230464X

40

Départ^{mt} de la Creuse
 arr^{mt} d'Aubusson.

Commune de Felletin

Projet de réparations à faire à l'église du Moutier
Rose dans le pignon du transept



Echelle de 0.02 centimètres par mètre.

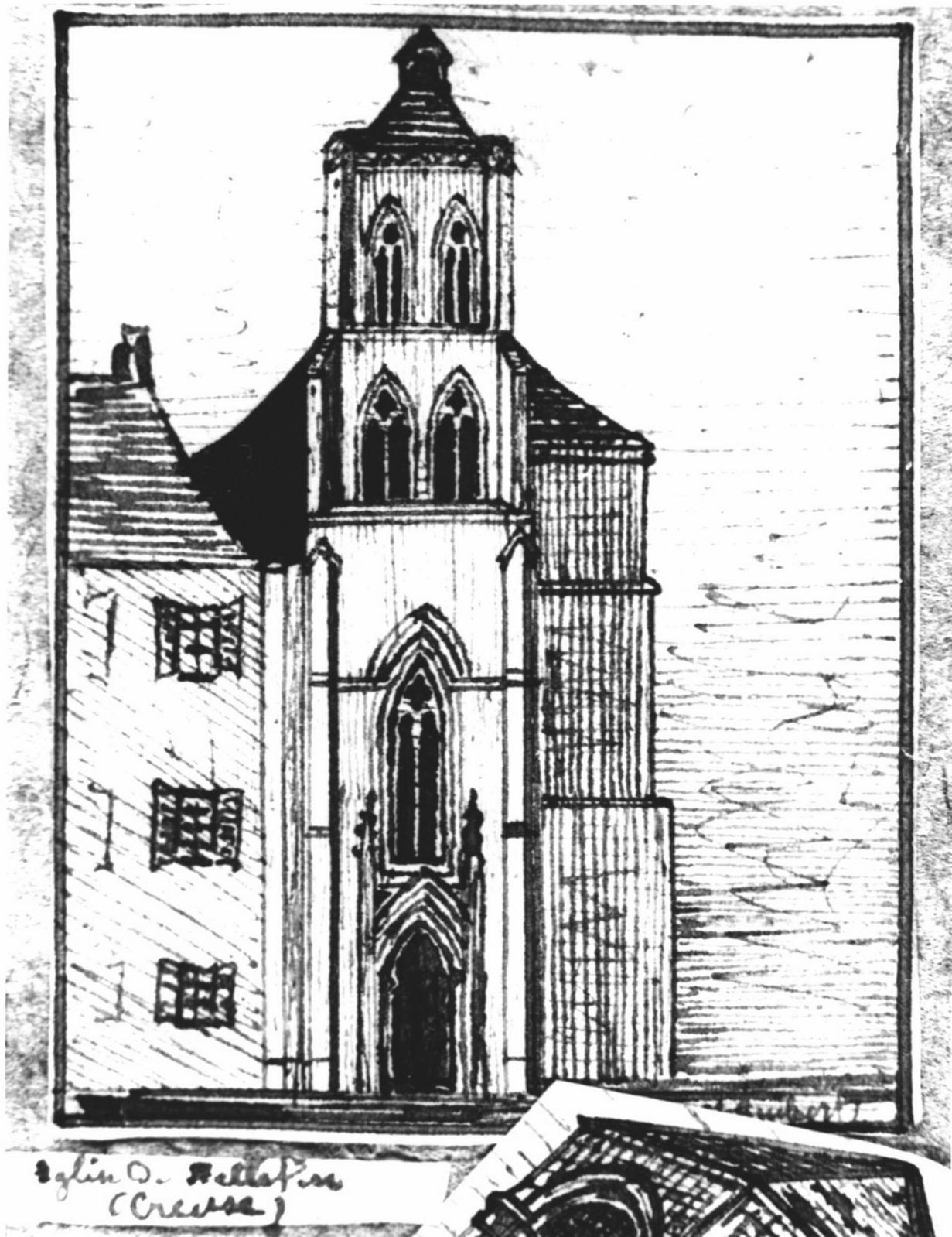
Dressé par l'architecte
 Elie Pauly
 le 20 mai 1866

Vu et approuvé.
 Le maire de Felletin
 J. Guéroux

Elie Pauly

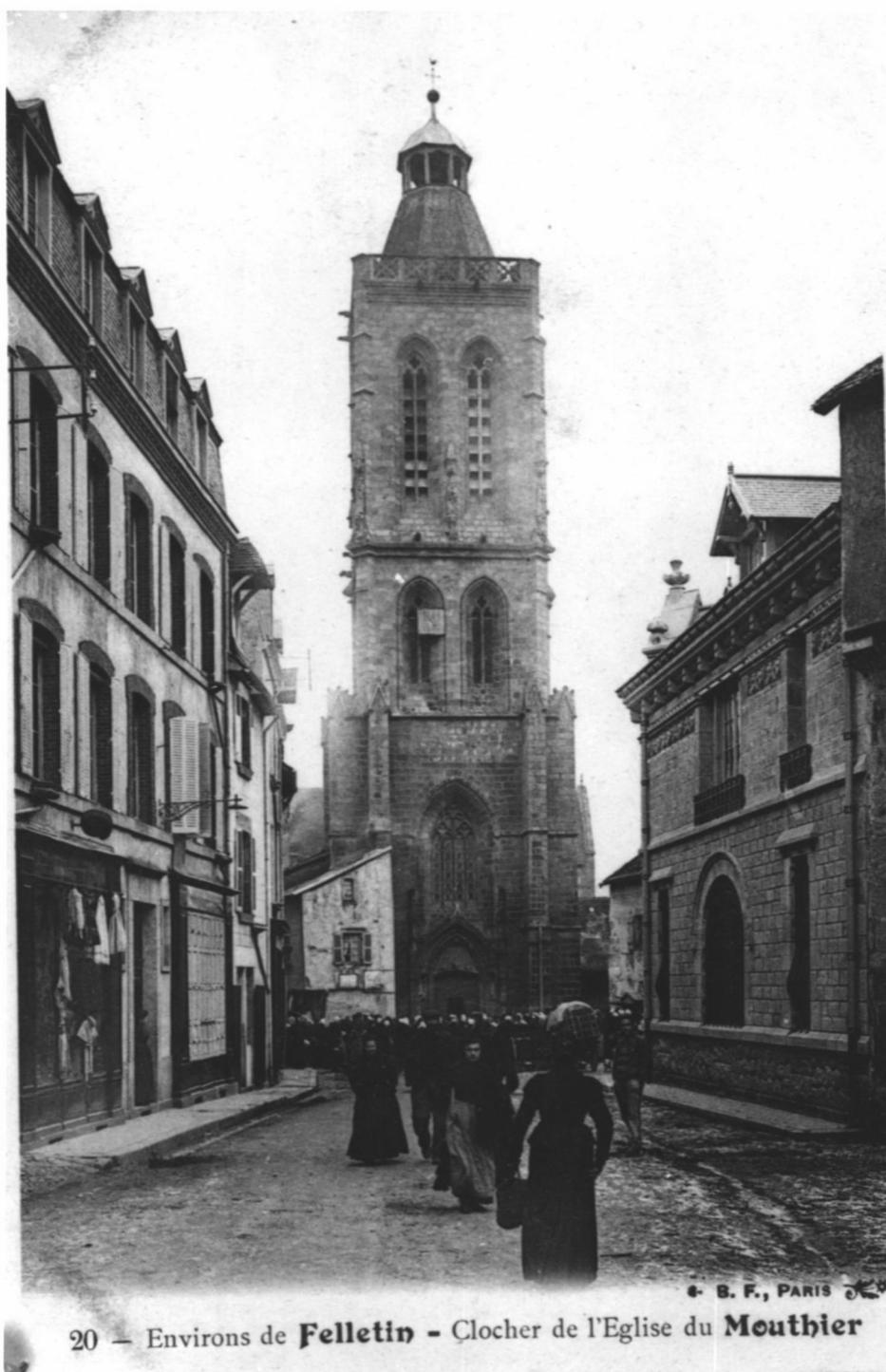
Doc. 9 Dessin représentant l'élévation ouest du clocher.
Recueil Louis Guibert. Planche de 58 vignettes
Collection particulière Louis Guibert

Repro. Inv. P. Rivière 89230282X



Doc. 10 Vue prise, depuis la rue du Clocher, de l'élévation ouest du clocher.
Carte postale Berthaud Frères, éditeurs à Paris, s.d. après 1904
Collection particulière Celer

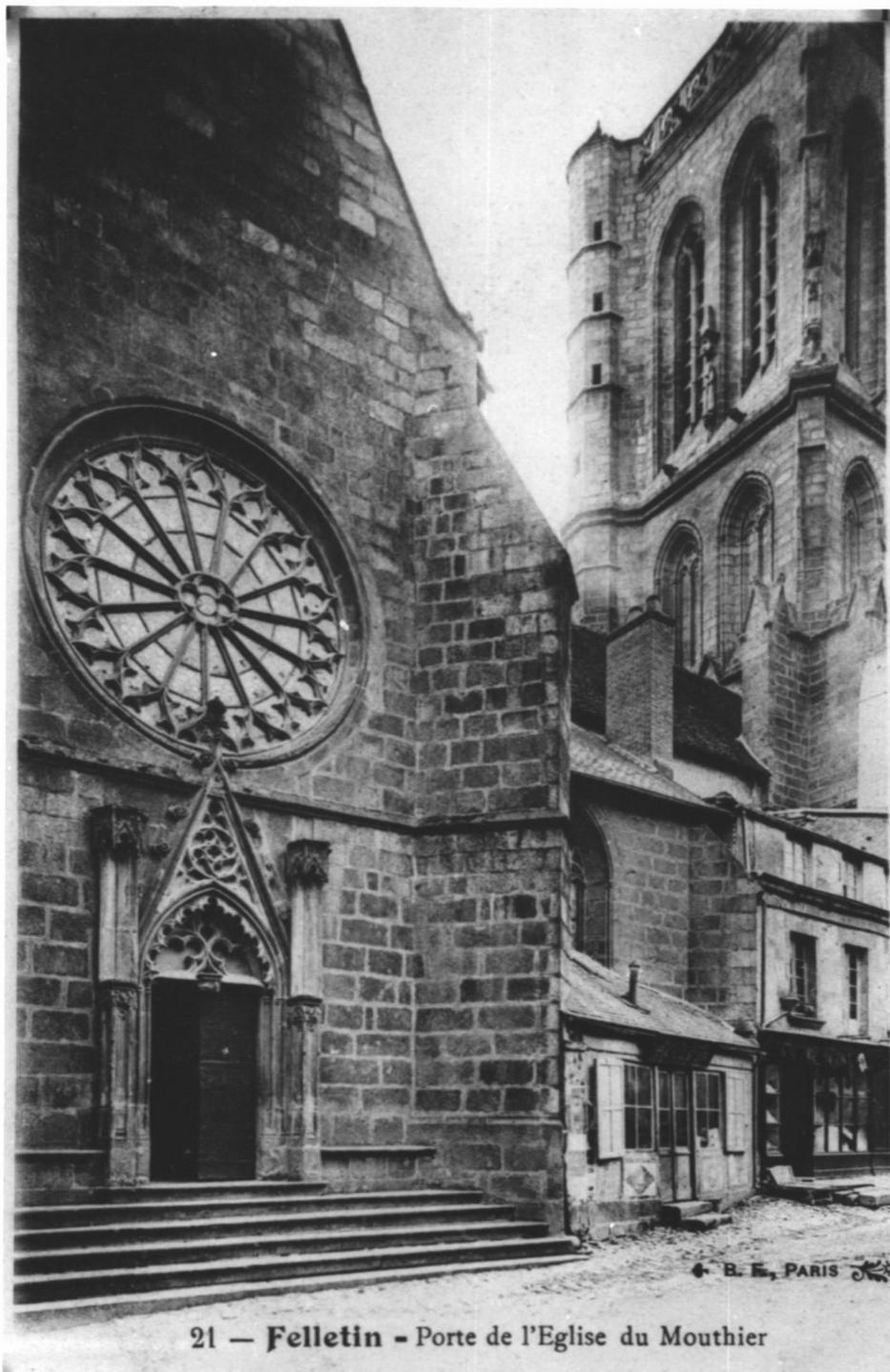
Repro. Inv. C. Thibaudin 83230737X



20 — Environs de **Felletin** - Clocher de l'Eglise du **Mouthier**

- Doc. 11 Vue partielle prise depuis la Grande Rue et montrant le portail du transept nord et l'élévation sud du clocher.
Carte postale Berthaud Frères, éditeurs à Paris
Collection particulière Celer

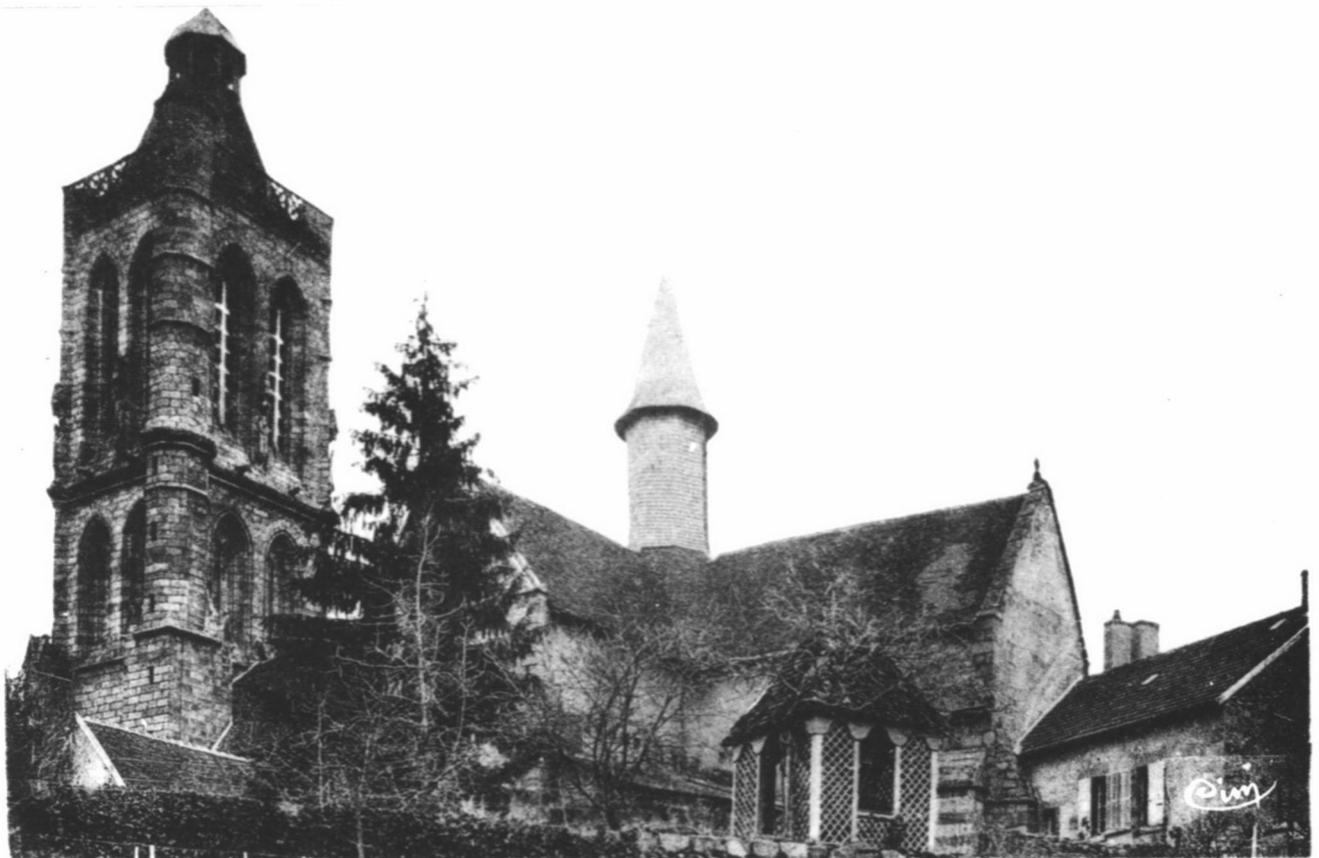
Repro. Inv. C. Thibaudin 83230734X



21 — Felletin - Porte de l'Eglise du Moutier

- Doc. 12 Vue partielle prise depuis le sud-est et montrant les parties hautes du clocher ainsi que les toitures du bras sud du transept et du choeur et le clocheton de la croisée du transept.
Carte postale, édition Cim s.d. (vers 1930, 1950).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230467XB



- Doc. 13 Autre vue partielle, prise depuis le sud-est, montrant les parties hautes du clocher, les toitures du transept sud et du choeur et le clocheton de la croisée du transept.
Carte postale, s.d. (vers 1910).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230466XB



Doc. 14 Vue intérieure de l'église depuis le portail occidental
Carte postale, N D, s.d. (vers 1910).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230374XB



7 FELLETIN (Creuse). - Intérieur de l'Église du Moutier. - ND

Fig. 1 Vue générale prise depuis l'est .

Phot. Inv. P. Rivière 04230254XA



Fig. 2 Vue d'ensemble, depuis la rue du Clocher, de l'élévation ouest du clocher.

Phot. Inv. P. Rivière 04230060V
04230063VA

Fig. 3 Vue partielle, depuis l'est, du clocher et du clocheton de la croisée du transept.

Phot. Inv. P. Rivière 03230107XA
03230087X

Fig. 4 Elévation d'ensemble sud prise avant la restauration de l'église et montrant une maison accolée au transept sud et aujourd'hui démolie.

Phot. Inv. A. Chambaretaud 81230865V



Fig. 5 Vue d'ensemble de l'élévation sud, prise après la restauration de l'église ; au premier plan s'étend le jardin aménagé à l'emplacement de l'ancien cloître.

Phot. Inv. P. Rivière 04230070V
04230088VA



Fig. 6 Mur nord du choeur.
Vue de détail montrant une pierre sculptée réemployée et représentant un agneau pascal.

Phot. Inv. P. Rivière 05230139X



Fig. 7 Vue intérieure depuis le bas de la nef.

Phot. Inv. P. Rivière 01230191V
01230203VA

Fig. 8 Vue intérieure depuis le chœur.

Phot. Inv. P. Rivière 01230192V
01230204VA

Fig. 9 Vue de l'absidiole est du transept sud.
Cette vue montre les peintures murales ornant l'arcade de l'absidiole et le mur du transept ainsi que la verrière de l'absidiole, oeuvre de F. Chigot reposée à cet emplacement en 1996.

Phot. Inv. P. Rivière 96230531V

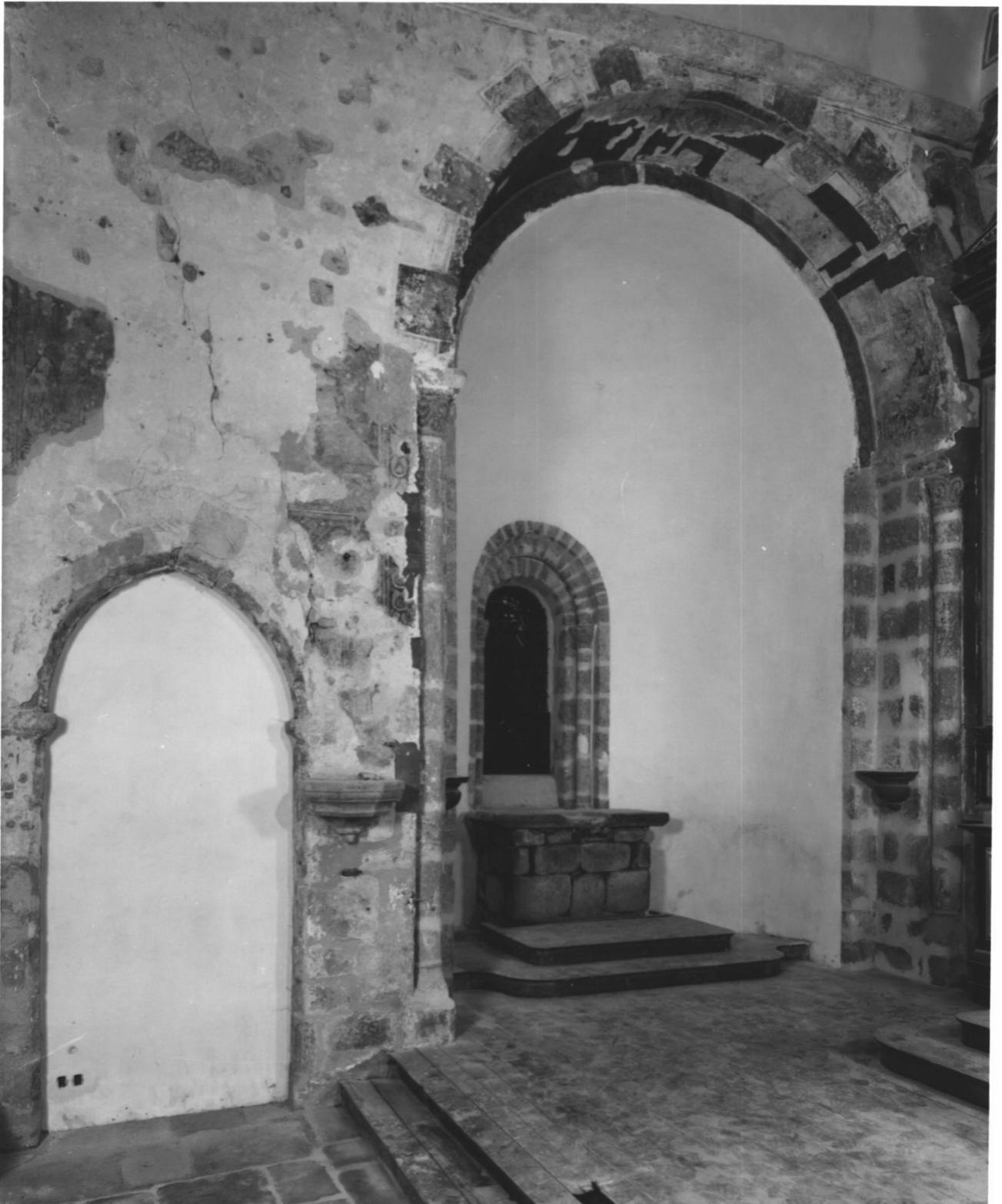


Fig. 10 Choeur.
Vue partielle du mur sud montrant les vestiges d'encadrement d'une ancienne baie,
gardée comme vestige archéologique au moment de la restauration de l'église.

Phot. Inv. P. Rivière 06230180X

